

2017



Ville de  
**Versoix**

**Rapport  
administratif  
et compte rendu  
financier**



# Avant-propos du Conseil administratif

2017

Chers citoyens, chères citoyennes, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des communes, nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport administratif et financier portant sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

Nous retenons parmi les moments marquants de l'année le lancement des travaux de requalification de la route de Suisse, l'amorce d'une démarche participative dans le cadre de la transformation de la Place du Bourg ainsi que le début de la concrétisation de la rénovation de l'Ancienne-Préfecture et de l'école de Bon-Séjour.

L'année 2017 a également vu l'entrée en vigueur d'un nouveau régime de stationnement avec la mise en place de zones bleues avec macarons et l'installation de six radars pédagogiques sur le territoire communal.

Confiance renouvelée et joie de vivre se sont dégagées de la population versoisienne, venue en nombre pour prendre part à la 13<sup>ème</sup> édition de Festichoc rassemblant près de 50'000 gourmands et gourmets.

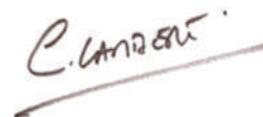
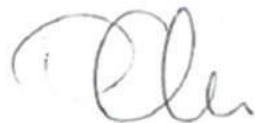
La Fête du 1<sup>er</sup> août a également permis de démontrer la fierté de chacun et chacune d'habiter une commune et un pays aux valeurs fondamentales.

En définitive, l'année 2017 a vu se profiler et se lancer des projets importants pour le développement de la Ville de Versoix. L'horizon est similaire pour 2018 avec une volonté affirmée du Conseil administratif de voir se concrétiser des dossiers majeurs tels que la poursuite des travaux de la route de Suisse, l'avancement du chantier de l'Ancienne-Préfecture, la mise en place d'un nouveau site internet, vitrine de la Ville et accès direct aux services en ligne proposés à la population.

Ornella Enhas  
Conseillère administrative

Cédric Lambert  
Maire

Partrick Malek-Asghar  
Vice-Maire





# Sommaire

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| Avant-propos du Conseil administratif | 1  |
| Activités significatives              | 4  |
| Conseil administratif                 | 6  |
| Conseil municipal                     | 7  |
| Activités du Conseil municipal        | 8  |
| Commissions permanentes               | 10 |

## Dicastère de Monsieur Patrick Malek-Asghar

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| Secrétariat général               | 12 |
| Politique des Ressources Humaines | 16 |
| Bâtiments                         | 23 |
| Gérance et écoles                 | 26 |
| Restaurants scolaires             | 28 |
| Finances - Comptabilité           | 30 |

## Dicastère de Madame Ornella Enhas

|   |    |
|---|----|
| STVE - Travaux - Voirie - Espaces verts - Environnement | 36 |
| Sports et manifestations                                | 41 |
| Social - Jeunesse                                       | 45 |

## Dicastère de Monsieur Cédric Lambert

|   |    |
|---|----|
| Aménagement - Urbanisme - Transports    | 52 |
| Culture                                 | 57 |
| Sécurité municipale                     | 61 |
| Sapeurs-pompiers volontaires            | 66 |
| Office de protection civile de Valavran | 68 |

## Annexes

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| Fondations communales            | 71 |
| Organigramme de la Mairie        | 72 |
| Annexes finances et comptabilité | 73 |

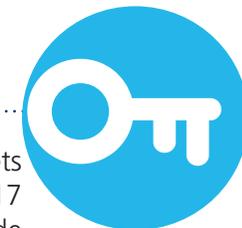
# Activités significatives en 2017

Découvrez les projets phares de chaque service durant l'année 2017!



## Ressources Humaines

Lancement de nombreux projets dans le courant de l'année 2017 en phase de développement ou de finalisation à moyen terme



## Bâtiments

Transformation et agrandissement de l'Ancienne-Préfecture et des Caves de Bon-Séjour



## Gérance et Ecoles

Restructuration du service avec l'intégration des restaurants scolaires



## STVE

Travaux de requalification de la route de Suisse avec réfection complète de la chaussée avec un aménagement d'espaces dédiés à la mobilité douce



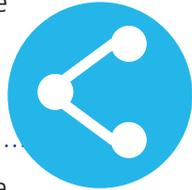
## Sports & Manifestations

Reprise de la gestion des installations sportives du Centre Sportif de la Becassière, de la piscine communale, du Stade Municipal et de la plage de Port-Choiseul



## Social-Jeunesse

Poursuite du développement de la structure d'insertion professionnelle



## Urbanisme et transports

Changement majeur pour la ville avec la mise en zones bleues avec macarons



## Culture

Organisation de dix expositions tout au long de l'année 2017 selon des axes socio-culturels, régionaux et internationaux



## Sécurité Municipale

Mise en place et gestion de six radars pédagogiques déployés sur le territoire communal



## Pompiers volontaires

Confirmation de la bonne gestion et de l'aptitude à l'engagement de la compagnie après une enquête administrative



# Les Élus

## Le Conseil administratif

### Maire

**Cédric Lambert (PDC)**

Culture et Communication, Sécurité, Urbanisme et Transports.

### Vice-maire

**Patrick Malek-Asghar (PLR)**

Finances, Bâtiments et Gérance, Administration générale.

### Conseillère administrative

**Ornella Enhas (PS)**

Social Jeunesse, Travaux, Voirie, Environnement et Développement durable, Sports et Manifestations.

*Le Conseil administratif  
et le Conseil Municipal,  
le 8 septembre 2017*



## Le Conseil municipal

### Bureau du Conseil municipal

Président : **M. Antonio Angelo** (MCG)  
Vice-président : **M. John Kummer** (Verts)  
Secrétaire : **M. Sean Sidler** (PLR)



### Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2017

#### Parti libéral-radical

|   | <i>Année d'entrée</i> |
|---|-----------------------|
| Mme Nicoletta Cacitti (remplace Mme N. Métrallet) | 2017                  |
| M. Thierry Fauchier-Magnan                        | 2011                  |
| M. Jean-Marc Leiser                               | 1998                  |
| M. Ricardo Lima                                   | 2015                  |
| M. Julien Marquis                                 | 2015                  |
| M. Cédric Miche                                   | 2003                  |
| Mme Laetitia Monnot-Crespi                        | 2011                  |
| M. Alain Riat                                     | 2011                  |
| M. Sean Sidler                                    | 2015                  |

#### Parti démocrate-chrétien

|                       | <i>Année d'entrée</i> |
|-----------------------|-----------------------|
| M. Jean-Pierre Piccot | 1975                  |
| M. Daniel Ricci       | 2003                  |
| M. Gilles Chappatte   | 2008                  |
| M. Pierre Schenker    | 2011                  |
| M. Bernard Levrat     | 2011                  |
| M. Béat Zeder         | 2015                  |

#### Parti socialiste

|  | <i>Année d'entrée</i>  |
|--|------------------------|
| M. Jean-Claude Rothlisberger             | 1999                   |
| M. Patrice Marro (remplacé par M. Enhas) | 2003                   |
| M. Michel Zimmermann                     | 2015                   |
| M. Huseyin Enhas                         | à partir du 19.09.2016 |

#### Parti des Verts

|                            | <i>Année d'entrée</i> |
|----------------------------|-----------------------|
| M. Yves Richard            | 2004                  |
| Mme Margaret Richard-Mikel | 2007                  |
| Mme Jolanka Tchamkerten    | 2011                  |
| M. John Kummer             | 2003                  |
| M. Jérémy Jaussi           | 2011                  |

#### Parti MCG

|                            | <i>Année d'entrée</i> |
|----------------------------|-----------------------|
| Mme Cynthia Angelo         | 2015                  |
| M. Antonio Angelo          | 2012                  |
| Mme Laïla Chaoui-Corpataux | 2011                  |

#### Indépendant

|                     |      |
|---------------------|------|
| M. Christophe Sudan | 2016 |
|---------------------|------|

# Activités du Conseil municipal

## Rétrospectives des décisions du Conseil municipal pour la période administrative s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017

### Séance du 6 mars 2017

- Plan localisé de quartier N° 29'887 : Val-de-Travers
- Crédit de Frs. 1'055'000.- destiné à la réfection de la piste d'athlétisme et la rénovation du terrain « C » du Centre Sportif de la Ville de Versoix

### Séance du 10 avril 2017

- Présentation des comptes 2016 de la Ville de Versoix
- Crédit de Frs 11'600.- destiné au remplacement des caméras de surveillance du parking de Bon-Séjour
- Crédit d'étude de Frs 44'000.- destiné à évaluer les possibilités de construction sur les parcelles de « l'ancienne épicerie Buffat », sises à la route de Suisse
- Echange parcellaire entre la Ville de Versoix, les CFF et un propriétaire privé

### Séance du 15 mai 2017

- Comptes 2016 de la Fondation Communale de Versoix pour la Petite Enfance
- Comptes 2016 de la Fondation de Bon-séjour de la Ville de Versoix
- Comptes 2016 de la Ville de Versoix, crédits budgétaires supplémentaires
- Comptes 2016 de la Ville de Versoix
- Résolution relative au projet de «CONCEPT» de plan directeur cantonal 2030
- Résolution relative au projet de «SCHEMA» de plan directeur cantonal 2030

- Crédit de Frs 474'800.-, travaux d'entretien 2017 pour le Service de la Gérance

- Election du bureau du Conseil municipal

### Séance du 19 juin 2017

- Comptes 2016 de la Fondation pour l'installation à Versoix d'entreprises, d'artisanat et de commerces (FIVEAC)
- Comptes 2016 de la Fondation communale de Versoix - Samuel May
- Crédit de Frs 12'680'000.- destiné à la rénovation et la transformation du site de l'Ancienne Préfecture et de l'ancienne école de Bon-Séjour
- Crédit de Frs 210'000.- destiné à la mise en place de zones macarons à Versoix
- Crédit de Frs 20'000.- destiné à installer des supports pour défibrillateurs et demande d'autorisation pour porter au budget de fonctionnement 2018 ainsi qu'aux suivants un montant de Frs 8'500.- pour la location des appareils
- Crédit de Frs 48'850.- destiné à l'étude de projet pour la création d'un nouvel accès au quai 1 et d'une vélostation en gare de Versoix
- Crédit de Frs 95'000.- destiné à l'élaboration d'un nouveau site internet et d'une charte graphique pour la Ville de Versoix

### Séance du 18 septembre 2017

- Présidence et Vice-Présidence du local de vote pour 2018
- Crédit de Frs 37'000.- destiné à acquérir 4 radars préventifs pour la Police municipale de la Ville de Versoix et demande d'autorisation de



porter aux budgets de fonctionnement 2018, 2019, 2020, un montant de Frs 5'000.- destiné à louer une application d'information sur le trafic en temps réel

- Autorisation d'emprunter pour la Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix

### **Séance du 9 octobre 2017**

- Dates des séances du Conseil municipal pour 2018

- Présentation du projet de budget 2018

- Préavis municipal sur le projet de plan localisé de quartier (PLQ) N° 29'780 «Les Buissonnets»

- Cession à titre gratuit de l'Etat à la Commune des parcelles du futur parc du Molard et crédit de Frs. 15'000.- pour payer les charges liées à ce transfert

- Crédit de Frs 119'800.- destiné à l'achat de trois parcelles pour la création d'un nouvel accès au quai 1 et d'une vélostation en gare de Versoix

- Préavis communal sur la révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre

- Modifications proposées pour le règlement communal du Fonds de décoration de la Ville de Versoix

- Annulation d'une délibération votée par le Conseil municipal le 14 mars 2016, autorisant la Fondation communale de Versoix-Samuel May d'acquérir une parcelle à Versoix avec cautionnement solidaire de la Commune

- Autorisation pour la Fondation communale de Versoix-Samuel May d'acquérir une parcelle à Versoix avec cautionnement solidaire de la Commune

- Assermentation d'une nouvelle Conseillère municipale

- Désignation d'un membre au Conseil de la Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix (représentant PLR)

### **Séance du 20 novembre 2017**

- Fondation communale de Versoix pour la petite enfance : budget 2018

- Amortissements complémentaires du patrimoine administratif

- Budget 2018 de la Ville de Versoix

- Crédit de Frs 50'250.- destiné à la rénovation de la passerelle du Nant-de-Braille

- Crédit de Frs 266'000.- destiné à l'achat de véhicules, d'une machine et d'un bateau pour le Service des Travaux de la Voirie et de l'Environnement ainsi que pour le Service des Sports et Manifestations

- Crédit de Frs 512'550.- destiné à l'assainissement du secteur des Gravier / Vieux-Port, collecteur EP étape 2

- Désignation d'un membre au Conseil de la Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix (représentant PDC)

### **Séance du 18 décembre 2017**

- Désignation de l'organe de contrôle pour la Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix

- Bouclements de crédits

- Crédit de Frs 514'300.- destiné à alimenter le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)

- Crédit de Frs 58'290.- destiné à la reconstruction d'un collecteur EP route de Suisse / chemin de Braille

## Commissions permanentes (au 31 décembre 2017)

### Bâtiments et gérance

Président : Yves Richard

Vice-Président : Gilles Chappatte

Membres : Cynthia Angelo, Ricardo Lima, Cédric Miche, Jean-Pierre Piccot, Jean-Claude Rothlisberger, Sean Sidler, Jolanka Tchamkerten.

### Culture et communication

Président : Julien Marquis

Vice-Présidente : Jolanka Tchamkerten

Membres : Cynthia Angelo, Nicoletta Cacitti, Bernard Levrat, Laetitia Monnot-Crespi, Margaret Richard-Mikel, Pierre Schenker, Michel Zimmermann.

### Finances

Président : Gilles Chappatte

Vice-Président : Thierry Fauchier-Magnan

Membres : Antonio Angelo, Huseyin Enhas, Jérémy Jaussi, Bernard Levrat, Julien Marquis, Laetitia Monnot-Crespi, Yves Richard.

### Sécurité

Président : Alain Riat

Vice-Président : Antonio Angelo

Membres : Gilles Chappatte, Huseyin Enhas, Julien Marquis, Cédric Miche, Yves Richard, Margaret Richard-Mikel, Pierre Schenker.

### Social, Jeunesse

Président : Antonio Angelo

Vice-Présidente : Laetitia Monnot-Crespi

Membres : Thierry Fauchier-Magnan, Bernard Levrat, Daniel Ricci, Margaret Richard-Mikel, Sean Sidler, Jolanka Tchamkerten, Michel Zimmermann.

### Sports et manifestations

Président : Jean-Marc Leiser

Vice-Président : Michel Zimmermann

Membres : Cynthia Angelo, Jérémy Jaussi, John Kummer, Cédric Miche, Jean-Pierre Piccot, Sean Sidler, Beat Zeder.

### Travaux, Voirie, Environnement et Développement durable

Président : Jean-Claude Rothlisberger

Vice-Président : John Kummer

Membres : Nicoletta Cacitti, Laïla Chaoui-Corpataux, Ricardo Lima, Jean-Pierre Piccot, Alain Riat, Daniel Ricci, Margaret Richard-Mikel.

### Urbanisme et Transport

Président : John Kummer

Vice-Président : Daniel Ricci

Membres : Laïla Chaoui-Corpataux, Jérémy Jaussi, Jean-Marc Leiser, Ricardo Lima, Alain Riat, Jean-Claude Rothlisberger, Beat Zeder.



## *Dicastère de Monsieur Patrick Malek-Asghar*

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Secrétariat général     | 12 |
| Ressources humaines     | 16 |
| Bâtiments               | 23 |
| Gérance et écoles       | 26 |
| Restaurants scolaires   | 28 |
| Finances - Comptabilité | 30 |



# Secrétariat Général

Le Secrétaire général assure en particulier la Chancellerie en appui du Conseil administratif et du Conseil municipal, pour la préparation et le suivi de leurs séances ainsi que de leurs décisions, en veillant au respect des dispositions légales, notamment celles de la Loi sur l'administration des communes. Il participe à la définition des objectifs généraux et stratégiques du Conseil administratif, et il assiste celui-ci dans la mise en œuvre de sa politique.

Sur délégation du Conseil administratif, il représente la Ville de Versoix envers les Autorités et les services de l'Etat, les autres institutions publiques et communes, ainsi que l'Association des communes genevoises et des acteurs de l'intercommunalité. Il représente également la Ville à l'égard de tiers publics ou privés.

Il gère également les services suivants :

## Réception

La réception renseigne la population, par courriel, téléphone ou directement sur place durant les heures d'ouverture. Elle fait le lien pour l'élaboration des cartes d'identité, traite les données en relation avec l'OCPM pour les Genevois et les Confédérés, vend des marques de contrôle destinés aux chiens ainsi que des cartes CFF/CGN.

## Etat Civil

En 2017, l'office de l'arrondissement de l'état civil de Versoix-Céligny a traité et enregistré :

- Procédure mariage/parténariat : 60

- Célébration mariage/parténariat : 75

- Naissance : 1

- Reconnaissance de paternité : 36

- Déclaration de nom : 20

- Décès : 66

- Mandat pour cause d'inaptitude : 0

- Délivrance d'actes \* : 734

En 2017, 225 étrangers ont acquis la nationalité suisse avec le droit de cité de la commune de Versoix :

- 214 par naturalisation ordinaire

- 11 par naturalisation facilitée

*\*Actes extraits du registre informatisé et des registres conventionnels (mariage, naissance, reconnaissance et décès), certificat individuel d'état civil, acte d'origine et certificat de famille pour les personnes originaires de Versoix et Céligny ainsi que confirmation de l'état civil enregistré d'une personne de nationalité étrangère ou certificat de famille pour les étrangers domiciliés à Versoix/Céligny.*

## Promotion économique

Le marché hebdomadaire a poursuivi son activité pour la deuxième année sur la place de la gare, accueillant toujours plus d'exposants et répondant ainsi à une attente de la population locale.

En parallèle à cette activité ont eu lieu cette année un marché aux fleurs, un marché artisanal de printemps et la deuxième édition du marché de Noël, avec les succès espérés.

Hormis la participation active à ces manifestations, la promotion économique a convié cette année encore les entrepreneurs, artisans et commerçants de Versoix à deux



*Afin d'accueillir au mieux les nouvelles entreprises de Versoix, un processus d'accueil a été mis en place par la promotion économique en collaboration avec les services communaux*

événements économiques.

Le premier, qui s'est tenu dans la salle d'exposition du Boléro en juin, a accueilli près de 40 membres de la CCIG (Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève) et une trentaine d'entrepreneurs de Versoix. Après une présentation de la CCIG et de ses services, la soirée s'est poursuivie par des échanges fructueux lors d'un cocktail dînatoire.

En octobre a eu lieu quant à elle la traditionnelle soirée d'informations à l'Aula des Colombières, en partenariat avec l'ADER (Association pour le développement de l'économie régionale). Une septantaine de personnes ont pu ainsi (re)-découvrir les activités de cette association mais également être informée de l'évolution du trafic des paiements et de l'existence de la monnaie « Le Léman » respectivement exposés par la Banque Cantonale de Genève et par les initiateurs de cette monnaie, avant de finir la soirée autour d'un buffet.

Finalement et afin d'accueillir au mieux les nouvelles entreprises de Versoix, un processus d'accueil a été mis en place par la promotion économique en collaboration avec les services communaux. Près d'une centaine de lettres ont été envoyées durant l'année 2017 prouvant ainsi l'intérêt toujours présent d'une installation de sociétés sur la commune.

### **Informatique**

Le service informatique durant l'année 2017 a terminé le déploiement de la migration téléphonique (VoIp).

Dans le but d'éviter un dysfonctionnement tant au niveau informatique que téléphonique, une redondance de serveurs (doublement en cas de panne) a été installée. Le service a également procédé à la portabilité des téléphones mobiles chez un autre opérateur.

Il a commencé la migration du parc informatique vers Windows 10.

Diverses salles ont été équipées grâce à l'installation d'un écran mural. C'est le cas dans la salle des Bacounis, à l'aquarium, ou à la salle communale.

Le Wifi a été installé dans la ludothèque et dans le bureau des TSHM à Choiseul.

### **Communication institutionnelle**

Suite à l'entrée en fonction du Directeur de l'Administration et des Ressources humaines (DARH) en août 2016, d'importantes réflexions ont été menées en vue de revisiter la politique de communication de la Ville de Versoix.

Dès l'automne 2016, une stagiaire a été engagée afin de fournir un appui au DARH, le chargé de communication étant absent pour cause de maladie. La collaboration avec la stagiaire s'étant révélée efficace et la maladie du chargé de communication s'étant conclue par son départ, le Conseil administratif a approuvé l'engagement de la stagiaire en qualité de chargée de communication dès le mois d'octobre 2016. Depuis janvier 2017, la nouvelle collaboratrice assume pleinement ce rôle, sous la supervision du DARH. Dans le courant de l'année 2017, une apprentie de commerce devant effectuer un



stage d'une année dans le cadre de sa formation a été engagée afin de contribuer à l'intégration de contenus sur le nouveau site internet en construction et pour appuyer la chargée de communication dans le contexte de la communication relative à la requalification de la route de Suisse.

En 2017, un concept de communication a été mis en œuvre. Il consiste à centraliser, auprès de la chargée de communication, toutes les informations devant faire l'objet d'une communication institutionnelle, qu'elle soit politique ou administrative. Les services qui organisent des manifestations restent responsables de la promotion de celles-ci, que ce soit dans le domaine de la culture, du social, du sport ou des manifestations. Quant aux informations à caractère politique, elles restent gérées par le Conseil administratif de façon générale, ou par le Conseiller administratif délégué lorsqu'il s'agit d'une information relevant de son dicastère.

Dans ce concept de communication, une attention très particulière est portée à l'information locale, notamment au travers de rencontres avec les habitants ou en collaboration avec les médias locaux. Le site internet complète ces informations en relayant les décisions et les informations émanant de la Ville de Versoix, que ce soit au travers de ses autorités ou de son administration. 2017 est marquée par la présentation d'un projet de

rénovation du site internet, lequel a été approuvé le 19 juin 2017. Dans le concept de communication, le site internet et les réseaux sociaux sont centraux, dans la mesure où ils permettent de s'adresser immédiatement, c'est-à-dire sans l'intermédiaire de médias, au public, composé de citoyens comme de visiteurs occasionnels ou de travailleurs. La mise en œuvre complète de ce concept est prévue pour 2018, date à laquelle la Ville de Versoix disposera d'un site internet à la fois vitrine et centre de prestations.

2017 est marquée par le lancement du projet de requalification de la route de Suisse. Dans ce contexte, des séances d'information au public, des séances spécifiquement destinées aux commerçants, l'ouverture de la Maison de projet (dans l'ancienne épicerie Buffat), des informations par le biais du journal Versoix-Région dans lequel la Ville de Versoix achète des pages, par le site internet et par les médias traditionnels ont permis d'informer habitants et pendulaires, notamment, des phases de chantier. Une attention particulière a été portée à tous les retours et toutes les questions, le but de répondre à chaque demande étant fixé par le Conseil administratif. Le public a parfaitement compris l'ampleur du chantier et les efforts déployés par l'administration pour limiter au minimum son impact et ses nuisances.

Enfin, au chapitre des collaborations, il faut signaler que celle avec Télé-Versoix ne donnant pas satisfaction,



le Conseil administratif a décidé de participer au lancement d'un projet de financement de reportages télévisés spécifiquement centrés sur les communes de la rive droite du lac, en collaboration avec Léman Bleu et les communes géographiquement concernées. Cette collaboration s'inscrit dans la volonté de disposer d'une couverture médiatique adéquate des événements de la vie politique, sociale, culturelle et sportive de la Ville de Versoix. Quant à l'achat de pages d'information dans le journal Versoix-Région, il s'est poursuivi en 2017 à l'instar de ce qu'il était en 2016, soit au travers de l'achat de deux pages et demie par édition. Une convention pour 2018 a été signée : compte tenu de l'augmentation des tarifs de Versoix-Région, le Conseil administratif a décidé de réduire ses achats de pages à deux par édition.

Les séances d'information publiques se sont succédées durant le printemps 2017 et la maison de projet (ex-maison Buffat) a été rafraîchie et ouverte au public un soir par semaine, afin de renseigner les intéressés tant sur le projet général que sur l'avancement du chantier.

Le 8 mai 2017, une Conférence de presse est organisée à Versoix en présence du Conseiller d'Etat, M. Barthassat, afin d'annoncer le démarrage du chantier de requalification de la route de Suisse ; chantier qui se déroulera sur plus de 3 ans et en 4 étapes bien distinctes.

### **Coordination du Label cité de l'énergie**

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.

La Ville de Versoix, après un audit mené dans l'ensemble des services de son administration a obtenu le label Cité de l'énergie le 25 septembre 2017, dans le cadre d'une manifestation qui a eu lieu à Fribourg. Obtenu pour la première fois en 2008, puis renouvelé en 2012, le label est obtenu pour la troisième fois. Le résultat de l'audit démontre clairement que la Ville de Versoix a progressé dans tous les critères d'attribution du label.

### **Aspects juridiques**

Le Secrétariat général est chargé de suivre les processus juridiques de la Commune, hormis ceux liés aux ressources humaines.

# Ressources Humaines



*Une nouvelle répartition des tâches a été progressivement mise en œuvre*

## Politique des Ressources Humaines

Le Conseil administratif poursuit la modernisation de son dispositif relatif à la gestion des ressources humaines.

Engagé en août 2016, le nouveau Directeur de l'Administration et des Ressources humaines a soumis des propositions de réorganisation de ce secteur, se fondant sur l'analyse réalisée par la Cour des comptes, les volontés politiques du Conseil administratif et sa perception de la situation.

Renonçant, suite à ces propositions, à faire appel à des experts externes, à l'exception de cas très particuliers, le Conseil administratif a créé un poste à 60% de conseiller en ressources humaines. Ce poste permet de disposer, à l'interne, de toutes les compétences en matière de gestion, que ce soit sur le plan administratif ou en lien avec le cycle de vie des collaborateurs.

Cette vision s'est concrétisée depuis juin 2017, mois à partir duquel une nouvelle collaboratrice est venue renforcer le service des Ressources humaines.

A cette occasion, une nouvelle répartition des tâches a été progressivement mise en œuvre :

- Conseil administratif (avec la responsabilité opérationnelle du DARH) : Stratégie (négociations

avec les représentants du personnel, détermination de l'enveloppe salariale, politique de rémunération, principes de recrutement et d'évaluation, méthode de gestion des conflits)

- DARH : préparation des dossiers stratégiques en matière de Ressources humaines pour le Conseil administratif et supervision du service
- Conseillère RH : recrutement, gestion des conflits, formation, gestion des carrières et compétences
- Gestionnaire RH : rémunération et gestion des assurances sociales, élaboration et gestion du budget du personnel, conseil et soutien aux collaborateurs.

De nombreux projets ont été lancés dans le courant de l'année 2017 et sont en phase de développement ou de finalisation à moyen terme :

- Mise en place d'un système de gestion des ressources humaines promouvant la responsabilisation des cadres et, par cascade, des collaborateurs, en favorisant la délégation et un leadership centré sur la mobilisation et la motivation des collaborateurs. A terme, cette façon de faire doit induire un changement de culture d'entreprise, allant dans un sens de valorisation des compétences et des potentiels des collaborateurs



*Élaboration de méthodes de recrutement sur mesure en fonction des postes à pourvoir*

- Systématisation d'appuis et conseils managériaux (coachings) aux Chefs de service en cas de conflits internes dans les services. Le but de ce dispositif consiste à renforcer l'esprit d'équipe et la qualité de vie au travail
- Reprise de l'ensemble du dispositif relatif aux recrutements (à l'exception des apprentis) au sein de la Direction de l'administration et des Ressources humaines, dans la perspective d'une rationalisation et d'une objectivation de la perception des candidatures pour les postes à pourvoir. L'ensemble du processus de recrutement est piloté par le service des Ressources humaines, en étroite et évidente collaboration avec les chefs de service ou d'équipes
- Élaboration de méthodes de recrutement sur mesure en fonction des postes à pourvoir, allant du simple entretien à la mise en situation complexe, ceci selon les postes, dans le but de mieux évaluer les compétences techniques et sociales ainsi que la capacité à s'intégrer dans l'équipe de travail. Cette façon de procéder permet de trouver, parmi l'ensemble des candidats, la personne la plus adéquate pour le poste
- Mise en place, pour être opérationnel au 1er janvier 2018, d'un logiciel de gestion des temps et des plannings (Tipee de la société Gammadia). Ce logiciel répond aux impératifs de la loi sur le travail. Chaque employeur doit être en mesure de documenter le temps de travail journalier et hebdomadaire de ses employés, y compris le travail compensatoire et supplémentaire. Cet outil a de plus l'avantage de permettre des intégrations automatiques avec le logiciel de paie utilisé par la commune
- Mise en place d'un logiciel de procédures et d'organisation, Optimiso. Cet outil sera mis en service durant l'année 2018. L'objectif est d'assurer une meilleure compréhension de l'organisation interne pour chacun, d'intégrer plus rapidement les nouveaux collaborateurs et d'apporter un meilleur aperçu sur les rôles de chacun. Les résultats se trouveront sur un logiciel d'organisation permettant de savoir «qui fait quoi et comment?», de retrouver plus facilement les documents ainsi que répondre aux besoins du système de contrôle interne, demandé par les instances cantonales au travers de la loi.

## Évolution des effectifs

### Taux de rotation du personnel

Le taux de rotation pour l'ensemble des fonctionnaires et CDI est de 7,84%. Il se calcule comme suit :

|                |   |                             |
|----------------|---|-----------------------------|
| Taux rotation  | $\frac{\text{départs en nombre de personnes}}{\text{Effectif moyen}}$ | $\frac{10}{127.5} = 7.84\%$ |
| effectif moyen | $\frac{\text{effectif au 01.01.17} + \text{effectif au 31.12.17}}{2}$ | $\frac{255}{2} = 127.5$     |

Les 10 départs correspondent à 9 démissions et 1 licenciement.

### Lieux d'habitation à fin décembre 2017

| Lieu d'habitation    | Nombre employés | %    |
|----------------------|-----------------|------|
| Versoix              | 101             | 62%  |
| Versoix Environs *   | 13              | 8%   |
| France voisine       | 4               | 2%   |
| Genève               | 14              | 9%   |
| Genève autres villes | 15              | 9%   |
| Vaud Terre Sainte    | 9               | 6%   |
| Vaud autres villes   | 7               | 4%   |
| Total                | 163             | 100% |

(\*Bellevue, Collex, Genthod, Grand Saconnex)

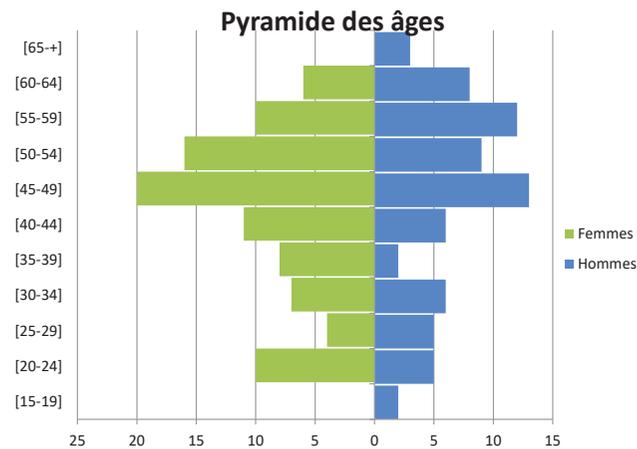
Une très grande majorité des employés habite la commune de Versoix (62%).

Seuls 12% des employés habitent dans le canton de Vaud (10%) ou France voisine (2%). En termes de proximité, 76% des employés habitent Versoix et ses environs (Communes du Canton de Genève proches de Versoix et Terre Sainte dans le Canton de Vaud).

### Répartition des effectifs à fin 2017 par taux d'activité et par sexe

|                      |        | [1%-49%] | [50%-89%] | [90%-100%] | Total |
|----------------------|--------|----------|-----------|------------|-------|
| Fonctionnaires       | Femmes | 3        | 24        | 11         | 38    |
|                      | Hommes | 0        | 5         | 50         | 55    |
|                      | Total  | 3        | 29        | 61         | 93    |
| Auxiliaires CDI      | Femmes | 23       | 9         | 0          | 32    |
|                      | Hommes | 1        | 1         | 0          | 2     |
|                      | Total  | 24       | 10        | 0          | 34    |
| Auxiliaires CDD      | Femmes | 13       | 4         | 2          | 19    |
|                      | Hommes | 8        | 0         | 2          | 10    |
|                      | Total  | 21       | 4         | 4          | 29    |
| Apprentis/stagiaires | Femmes | 0        | 0         | 3          | 3     |
|                      | Hommes | 0        | 0         | 4          | 4     |
|                      | Total  | 0        | 0         | 7          | 7     |
| Total                |        | 48       | 43        | 72         | 163   |
|                      |        | 30%      | 26%       | 44%        | 100%  |

### Pyramide des âges fin 2017



L'âge moyen à fin décembre 2017 est de 45 ans. Un des enjeux est de préparer le départ à la retraite de 14 personnes entre 2018 et 2021 dont 3 au service « Ecoles et Gérance ».

Un rajeunissement des effectifs est opéré depuis 2017, avec une augmentation du nombre de femmes âgées de 20-24 ans engagées au cours de l'année 2017.

### Effectifs

Répartition des effectifs par service à fin 2017 :

| Services                  | Postes        | Personnes  |
|---------------------------|---------------|------------|
| Bâtiments                 | 2.00          | 2          |
| Culture                   | 7.19          | 17         |
| Ecoles et gérance         | 22.44         | 36         |
| Finances                  | 3.70          | 5          |
| Secrétariat Général et RH | 13.60         | 24         |
| Sécurité                  | 11.05         | 25         |
| Social                    | 6.85          | 9          |
| Sports et Manifestations  | 10.65         | 15         |
| STVE                      | 28            | 28         |
| Urbanisme et transports   | 1.40          | 2          |
| <b>Total général</b>      | <b>106.87</b> | <b>163</b> |

Répartition des effectifs par type de contrat à fin 2017 :

| Type de contrat      | Postes        | Personnes  |
|----------------------|---------------|------------|
| Fonctionnaires       | 81.03         | 93         |
| Auxiliaires CDI      | 10.64         | 34         |
| Auxiliaires CDD      | 8.31          | 29         |
| Apprentis            | 4.00          | 4          |
| Stagiaires           | 2.90          | 3          |
| <b>Total général</b> | <b>106.87</b> | <b>163</b> |



## Ancienneté

Ancienneté moyenne par service à fin 2017 :

| Services                  | Fonction-<br>-naires | CDI | CDD | Apprentis<br>Stagiaires | Ancienneté<br>moyenne |
|---------------------------|----------------------|-----|-----|-------------------------|-----------------------|
| Bâtiments                 | 19                   |     |     |                         | 19                    |
| Culture                   | 9                    | 1   | 2   |                         | 6                     |
| Ecoles et gérance         | 14                   | 7   | 3   |                         | 10                    |
| Finances                  | 3                    |     |     |                         | 3                     |
| Secrétariat Général et RH | 9                    | 6   | 3   |                         | 6                     |
| Sécurité                  | 6                    | 4   |     |                         | 5                     |
| Social                    | 3                    |     |     |                         | 2                     |
| Sports et Manifestations  | 15                   |     | 5   |                         | 10                    |
| STVE                      | 12                   |     |     | 1                       | 11                    |
| Urbanisme et transports   | 4                    |     |     |                         | 4                     |
| Ancienneté moyenne        | 10                   | 5   | 3   | 1                       | 8                     |

L'ancienneté moyenne est de 8 ans, avec une ancienneté plus élevée pour celle des fonctionnaires.

Les services « Bâtiments » et « Urbanisme » étant de petits services, l'ancienneté n'est pas significative. Toutefois, il est à noter que le service « Ecoles et gérance », « Sports et Manifestations » ainsi que « STVE » ont des anciennetés assez élevées.

## Taux d'absence des collaborateurs

Dans le courant de l'année 2017, le taux d'absence (en postes) du personnel de la ville de Versoix se situe à 6 % en moyenne.

|                                   |                       |             |
|-----------------------------------|-----------------------|-------------|
| Nombre d'employés (Fonct+CDI+CDD) | 106.87                | postes      |
| Nombre de jours ouvrés absences   | 1666                  |             |
| Nombre jours ouvrés de travail    | 260 X 106.87 =        | 27'786      |
| Taux d'absentéisme                | $\frac{1666}{27'786}$ | <b>6.0%</b> |

Ce taux est calculé de la manière suivante :

260 jours de travail ouvrés sont multipliés par 106.87 postes à plein temps = 27'786 jours de travail.

Sur ces 27'786 jours de travail, 1666 jours d'absences sont enregistrés.

Ils se décomposent de la manière suivante :

|                                    | jours<br>absence | Nbre<br>Postes | Ratio |
|------------------------------------|------------------|----------------|-------|
| Maladie moy. et longue durée (>3j) | 1146             | 106.87         | 4.1%  |
| Maladie Courte durée (1 à 3j)      | 301              | 106.87         | 1.1%  |
| Accident                           | 219              | 106.87         | 0.8%  |
| Total                              | 1666             | 106.87         | 6.0%  |

Le nombre de jours manqués en lien avec des accidents ou des maladies de courte durée peut être qualifié de faible avec un taux de 0,8% et 1,1% respectivement.

L'analyse par service (et en postes) donne les résultats suivants :

|  | jours absence | Nbre Postes | Ratio |
|--|---------------|-------------|-------|
| Bâtiments                                      | 1             | 2           | 0.2%  |
| Culture  | 128           | 7           | 6.8%  |
| Ecoles et gérance                              | 455           | 22          | 7.8%  |
| Finances                                       | 24            | 4           | 2.5%  |
| Secrétariat Général, RH, Réception, Etat civil | 129           | 14          | 3.6%  |
| Sécurité                                       | 165           | 11          | 5.8%  |
| Social   | 13            | 7           | 0.7%  |
| Sports et Manifestations                       | 120           | 11          | 4.3%  |
| STVE   | 632           | 28          | 8.7%  |
| Urbanisme et transports                        | 0             | 1           | 0.0%  |
| Total  | 1666          | 106.87      | 6.0%  |

Les services de la gérance et du STVE enregistrent des taux nettement supérieurs à la moyenne de l'ensemble des collaborateurs versoisiens. Des absences de longue durée ont frappé des collaborateurs de ces services.

5 collaborateurs cumulent à eux seuls plus de 40% des jours d'absence.

La fréquence d'absence pour l'ensemble du personnel est de 1,15 (Nombre d'arrêts/Nombre d'employés soit 188/163).

La durée moyenne d'absence est de 8.86 jours (Nombre de jours d'absences/Nombre d'arrêts soit 1666/188).

Le nombre d'absences selon la durée se répartit comme suit :

|                           | Nombre d'absences | %    | Age moyen | Ancienneté moyenne |
|---------------------------|-------------------|------|-----------|--------------------|
| Absences de 1 à 3 jours   | 122               | 65%  | 42 ans    | 7 ans              |
| Absences de 4 à 14 jours  | 43                | 23%  | 43 ans    | 9 ans              |
| Absences de 15 jours et + | 23                | 12%  | 48 ans    | 9 ans              |
| Nombre d'absences         | 188               | 100% | 43 ans    | 8 ans              |

Le nombre d'arrêts par personne se répartit comme suit

|                     | Nombre de personnes | %    | Age moyen | Ancienneté moyenne |
|---------------------|---------------------|------|-----------|--------------------|
| 0 à 2 arrêts        | 138                 | 85%  | 45 ans    | 8 ans              |
| 3 à 4 arrêts        | 15                  | 9%   | 46 ans    | 6 ans              |
| 5 arrêts et +       | 10                  | 6%   | 36 ans    | 6 ans              |
| Nombre de personnes | 163                 | 100% | 45 ans    | 8 ans              |

Les absences longue durée sont étroitement suivies par le service des Ressources humaines en étroite collaboration avec les assurances (perte de gain et AI). De nombreuses actions sont mises en place en vue d'un retour sur le lieu travail dans les meilleures conditions possibles.

Le service des Ressources Humaines suit particulièrement des collaborateurs dont la fréquence d'absences, même de courte durée, est importante.

### Budget formation

|     | 2017   | 2016   | 2015   |
|-----|--------|--------|--------|
| CHF | 85 994 | 40 499 | 41 778 |



La politique de formation entamée en 2016 a été poursuivie en 2017. L'ensemble des cadres a participé à de nouveaux ateliers de formation dans le but d'améliorer les compétences managériales et de créer des liens inter-services. Les effets de ces formations se sont rapidement fait sentir et le climat de travail s'est amélioré durant l'année 2017.

## Suivi des remarques de la Cour des comptes

Depuis 2015, le Conseil administratif perfectionne son dispositif en lien avec les Ressources humaines suite aux remarques formulées par la Cour des comptes (rapport n° 91 du 8 septembre 2015).

Dans la foulée du rapport en question, le Conseil administratif a porté au budget 2016 le poste de Directeur de l'administration et des Ressources humaines (DARH). Recruté durant le printemps, le DARH a débuté son activité en août 2016. Dans le courant de l'année en question, il a pu se familiariser avec les particularités versoisiennes et proposer un plan d'action, tout en trouvant des solutions à quelques problèmes devant être urgemment traités.

Dans le courant de l'année 2017, le DARH, dont le cahier des charges inclut la coordination des projets inter-services et la gestion globale du système que constitue

la Ville de Versoix, a proposé un dispositif structuré et cohérent de gestion des Ressources humaines, lequel est désormais en place.

Le dispositif en question est évidemment encore perfectible, dans la mesure où les améliorations lorsqu'il s'agit de travailler avec des êtres humains ne se décrètent pas, mais se construisent au fil du temps qui passe.

En été 2017, le Cour des comptes a évalué le suivi donné par le Conseil administratif aux remarques formulées dans le rapport 91. Elle en conclut dans son rapport publié en 2017 que 5 des recommandations formulées en 2015 ont été mises en œuvre et que les 4 autres sont en cours de réalisation.

Les recommandations en cours de réalisation concernent le développement d'une culture d'entreprise et d'un esprit d'équipe, une révision de la politique salariale, l'élaboration d'une politique de formation et, enfin, une gestion des compétences et talents. Initiés, les changements dans ces domaines précis nécessitent un temps d'adaptation, tant pour les structures que pour les personnes. Les résultats se feront sentir au cours des prochaines années.

# Bâtiments



## Fonctionnement du service

Le service a pour mission de suivre les dossiers relatifs aux nouvelles constructions, à leur rénovation et à leur entretien, il gère plus particulièrement le suivi:

- des besoins et demandes pour la création de nouveaux bâtiments communaux ;
- des dossiers en cours de discussion à la commission des bâtiments ;
- de l'élaboration des crédits pour la réalisation des nouveaux bâtiments ou des bâtiments à entretenir ;
- des mandataires dans le cadre des dossiers bâtiments ;
- des réalisations de bâtiments et l'établissement des décomptes finaux.

## Remaniement du secrétariat du service technique

L'organisation du secrétariat a été modifiée afin de rééquilibrer les besoins des différentes entités composant le service technique.

Pour le service des bâtiments cette réflexion a abouti à la mise en place d'un demi-poste d'assistante administrative.

## Clôture des crédits « bâtiments »

Six crédits du service des bâtiments ont été bouclés courant 2017 :

- EVE : construction de la crèche des vers à soie ;
- Ecogia : rénovation de la toiture et réfection du crépi et de la charpente ;
- construction de la Crypte (îlot Nord) ;
- rénovation de l'école Montfleury 2 ;
- reconstruction du Café-rencontre de la Pelotière rebaptisé « Espace quartier La Passerelle ».

## Transformation et agrandissement du site de Bon-Séjour

### Finalisation du projet

Suite au mandat d'études parallèles voté en décembre 2015, un crédit d'étude a été voté le 19 décembre 2016 pour le dépôt en autorisation de construire et l'estimation financière pour la réhabilitation de l'Ancienne-Préfecture et l'ancienne école de Bon-Séjour.

Les études relatives à ce dernier crédit ont été menées en cours d'année afin de mettre au point cet ambitieux projet.



Dans ce cadre, un remaniement de l'entrée des caves de Bon-Séjour a été ajouté au projet. Ainsi, une seule entrée réunira l'entrée du restaurant scolaire, l'entrée des sociétés ou associations et celle des caves de Bon-Séjour. Les demandes en autorisation de construire ont été déposées au printemps.

#### **Crédit de construction**

Les travaux ont été chiffrés, permettant l'élaboration d'une demande de crédit de construction d'un montant de CHF 12'680'000.-, laquelle a été votée par le Conseil municipal le 19 juin 2017.

#### **Chauffage du bâtiment grâce à la nappe phréatique**

Parallèlement au développement du projet du site de Bon-Séjour, une étude de faisabilité a été menée pour une production de chaleur par un concept énergétique écologique.

La réflexion porte sur la mise en place d'une exploitation similaire à celles de l'EMS Résidence de Bon-Séjour et de l'école Ami-Argand, lesquels bénéficient d'installations de pompes à chaleur tirant l'énergie de l'eau de la nappe phréatique. D'entente avec l'Office cantonal de l'énergie, des essais de pompage ont été programmés début 2018 sur le bas du chemin Ami-Argand pour contrôler la



faisabilité de ce projet.

Cette étude sera financée, à parts égales, par la Ville de Versoix et par une subvention octroyée par l'Office cantonal de l'énergie.

### **Versoix Centre-Ville**

Deux tableaux électriques, d'importante puissance, ont été installés sur l'esplanade en bois du quartier de Versoix Centre-Ville afin de répondre aux besoins des organisateurs de manifestations. Ces tableaux sont encastres et escamotables afin de s'intégrer discrètement aux aménagements réalisés.

### **Maison «Buffat»**

#### **Crédit d'étude de faisabilité**

En date du 10 décembre 2007, le Conseil Municipal de Versoix a voté l'achat, à l'Etat de Genève d'une parcelle d'une surface de 203 m<sup>2</sup> située à côté de l'épicerie Buffat pour un montant de CHF 81'200.-

Suite au décès de Madame Buffat, le Conseil Municipal de Versoix a voté, le 14 décembre 2015, l'acquisition de ses deux parcelles d'une surface totale de 587 m<sup>2</sup> pour la somme de CHF 1'900'000.-



Ces achats ont été motivés par la position stratégique de ces trois parcelles, au centre de Versoix, proches de la gare et en zone 3.

Préalablement à cette dernière acquisition, deux études avaient été menées, qui basées sur des hypothèses prudentes, proposaient des alignements et un gabarit plus modestes que le gabarit théorique.

Certains éléments restent toutefois à clarifier. En effet, les terrains sont en zone 3 et se situent dans la catégorie « 1 logement ». Cela signifie que des modifications d'utilisation en surfaces commerciales ou administratives seraient facilitées mais qu'aucune extension pour du logement n'est possible en raison du bruit des avions.

Il s'agit donc maintenant de faire un pas supplémentaire en demandant notamment des préavis aux divers services cantonaux officiels concernés afin de permettre à la Ville de Versoix de clarifier la situation, de se déterminer sur l'avenir de ces parcelles ainsi que sur le programme des futures constructions s'y rapportant.

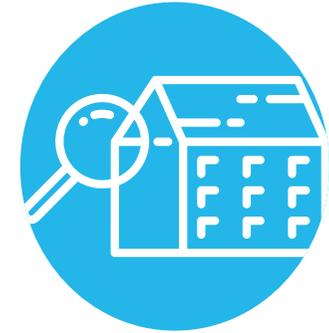
### **Aménagement de la « maison de projet »**

Au vu de son emplacement stratégique, au centre de Versoix, et avant qu'un projet ne soit réalisé sur ces parcelles, l'administration communale a décidé d'aménager provisoirement cette arcade en un lieu d'accueil permettant à la population de venir s'y informer sur les divers projets et travaux en cours d'étude ou de réalisation sur Versoix.

Durant le printemps 2017, des travaux minimums de remise en état ont été entrepris, notamment la révision des installations de chauffage, d'électricité et sanitaires existantes ainsi qu'un rafraîchissement des peintures et des revêtements des sols et des plafonds.

Cette arcade est maintenant accessible au public. Des panneaux d'affichage y ont été installés pour la présentation de plans et photos des dossiers, pour les constructions en cours, comme par exemple, le chantier de la route de Suisse et celui de l'Ancienne Préfecture.

# Gérance et Ecoles



## Fonctionnement du service

Le service gérance et écoles, composé de 39 collaborateurs, est en charge de l'entretien courant et de la maintenance des infrastructures techniques et de sécurité de l'ensemble des bâtiments communaux.

Le portefeuille immobilier comprend 14 objets en locations et 50 objets en propriété notamment :

- les crèches, les écoles primaires et les bâtiments parascolaires,
- les bâtiments du CSV et de la plage de Port-Choiseul,
- le bâtiment de la voirie et du service du feu,
- les locaux de la Police municipale, du sauvetage et des abris de protection civile
- les bâtiments administratifs des services communaux,
- le Boléro et son parking communal, etc.

L'activité du service comprend également la gestion :

- des restaurants scolaires ;
- de la location des salles et du matériel communal ;
- de l'appui technique dans l'organisation des manifestations communales;
- des baux et loyers (logements, locaux associations, fer-

mages, etc.);

- du suivi et l'optimisation énergétique des bâtiments et des décomptes de charges;
- des portefeuilles d'assurances et de la gestion des sinistres.

## Réorganisation du service

Le service fait l'objet d'une restructuration car les restaurants scolaires ont intégré l'équipe de la gérance. L'informatique est désormais affiliée au secrétariat général. Fin 2016, la plage, la piscine et ses gardiens ont intégré le service des sports et manifestations.

Une réorganisation du fonctionnement interne ainsi qu'une mise à jour des cahiers des charges des collaborateurs a notamment permis :

- la promotion d'une secrétaire technique en assistante responsable des locations
- la promotion de l'électricien communal en responsable technique
- la promotion d'un concierge collaborateur en responsable de l'exploitation
- des changements organisationnels de la conciergerie de divers sites, notamment à la crèche des Vers-à-Soie, au stade Louis Yung, dans les écoles Montfleury 1 et 2,

*L'ensemble des modifications apportées a pour but de faciliter le traitement de près de 400 demandes effectives de location en 2017*

au bâtiment parascolaire du Radis, à la Mairie ainsi qu'au centre sportif.

### Info service Travaux

L'année 2017 a été ponctuée par de nombreux travaux d'urgence suite à divers problèmes qui sont survenus :

- réfection de toitures, suite à sinistres,
- remplacements d'organes techniques, suite à pannes,
- exécutions de travaux d'urgences, suite à divers actes de vandalismes.

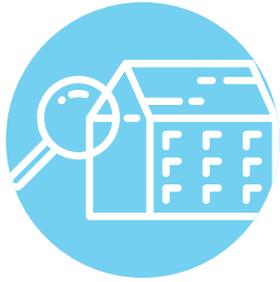
Par ailleurs, le service a également œuvré dans la réalisation de travaux d'optimisation énergétique, tels que le remplacement de luminaires existants par de la LED dans des écoles, zones administratives et parkings. Divers travaux de chauffage et ventilation ainsi que l'établissement de documents de suivis énergétiques dans le cadre du Label Cité de l'Energie ont été entrepris.

Plusieurs travaux de réfection ont été finalisés sur les sols des bâtiments, le remplacement de mobilier vétuste, l'agencement de salles et locaux divers, de travaux de façades et de nombreuses interventions d'entretien ponctuelles et courantes.

### Location de salles

Le service des locations a fait peau neuve. L'activité a fermé sa réception et développé les possibilités de réservations en ligne en vue de restreindre les nombreux déplacements des locataires et d'améliorer la prestation. La possibilité de réserver depuis la réception principale de la Mairie a été maintenue pour les personnes n'ayant pas internet. Les règlements des locations de salles et du matériel ont également fait l'objet d'une révision complète afin d'améliorer l'égalité de traitement des demandes et de préserver les objets mis en location. L'ensemble des modifications apportées a pour but de faciliter le traitement de près de 400 demandes effectives de location en 2017 (hors demandes refusées, annulées, réservations annuelles récurrentes et infrastructures sportives du CSV).

En quelques chiffres, le service location effectue 1'800h de travail pour le traitement administratif des demandes. Pour le matériel de location, 630h sont dédiées à la mise en place et repli. 400h de montage et remontage de la tente communale, 210h de transport et 350h de travaux d'entretien du matériel. Soit un total d'environ 1'600h de prestations. Concernant les salles, la coordination, la mise en place, le rangement et le nettoyage est systématiquement effectué avant, pendant et/ou après chaque location, ce qui totalise environ 1'000h de travail de



conciergerie. En tout, l'activité engendre donc environ 4'400h. La gestion, la surveillance et l'entretien des infrastructures sportives extérieures et des salles réservées à l'année ne sont pas compris dans ces chiffres.

## Restaurants scolaires

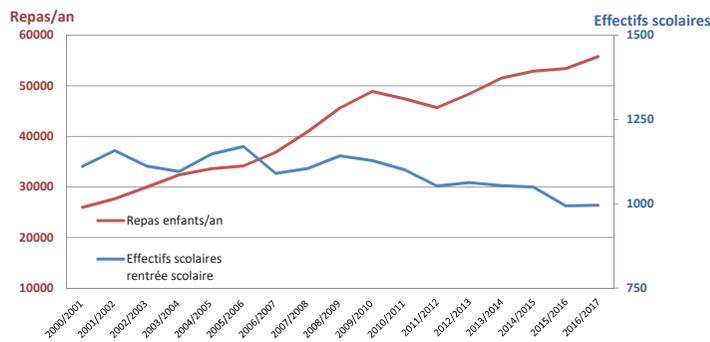
61'333 repas ont été servis durant l'année (56'786 pour les enfants et 4'547 pour les encadrants du Groupement intercommunal de l'activité parascolaire (GIAP)), soit une augmentation de 5 % par rapport à 2016. Il se confirme donc que la fréquentation des restaurants scolaires n'est pas liée à celle des écoles qui est stable depuis plusieurs années.

La fréquentation des restaurants scolaires étant en hausse régulière, la construction d'un nouveau réfectoire, dans le cadre du projet de réhabilitation du Site de Bon-Séjour, a été validée par le Conseil municipal. Le Secteur Gérance & Ecoles travaille en étroite collaboration avec le service des Bâtiments et des ingénieurs spécialisés pour qu'il soit aussi fonctionnel qu'esthétique. Ce nouveau bâtiment permettra d'augmenter le nombre de places d'accueil pour les élèves des écoles Ami-Argand et Bon-Séjour.

L'ouverture de ce site étant prévue pour 2020, et la capacité du réfectoire actuel ainsi que de celui accueillant les élèves de Montfleury atteignant leur capacité maximale, une réflexion a été amorcée avec le Groupement intercommunal pour l'activité parascolaire (GIAP) afin de tenter de trouver des solutions permettant d'assurer l'accueil des enfants dans l'intervalle.

Il a été mis en place, avec Novae Restauration, un menu de secours froid, afin que la commune puisse assurer la prestation auprès des enfants en cas de problème (panne d'électricité, problème de livraison, etc.). L'équilibre alimentaire de ce repas a été validé par des diététiciennes.

Evolution du nombre annuel de repas servis aux restaurants scolaires et des effectifs scolaires de Versoix - 2000/2017



*Quelque 200 personnes ont participé à la sortie des seniors qui a eu lieu dans la région d'Annecy*



## Sortie des Seniors

Le 13 septembre 2017, par une météo plutôt capricieuse, quelque 200 personnes ont participé à la sortie des seniors qui a eu lieu dans la région d'Annecy.

Après une pause-café-croissant offerte à l'arrivée, le premier groupe de participants a pu visiter le musée de la Cloche Paccard, qui a offert diverses animations: une projection de film, une visite du musée et une démonstration de carillon (certains chanceux ont même eu droit à une démonstration de chant de Mme Paccard), tandis que le deuxième groupe pouvait déambuler librement dans les ruelles du vieil Annecy.

Tout le monde s'est retrouvé à bord du « Libellule » pour une croisière commentée et un repas particulièrement apprécié dans une ambiance chaleureuse.

Trois urgences sanitaires, parfaitement gérées par les samaritains, les organisatrices et les Conseillers municipaux accompagnants n'ont pas eu trop d'impact sur le déroulement de la journée pour les autres participants.

# Finances et comptabilité



## Fonctionnement du service

Composé de cinq personnes, le service tient la comptabilité de la commune et en assure la gestion financière. L'exercice est rythmé principalement par les travaux de clôture comptable en début d'année et par l'élaboration du budget en automne. De plus, le service gère au quotidien les activités comptables liées à la facturation des prestations fournies par la Mairie, la taxe professionnelle communale, ainsi que l'enregistrement et le paiement des factures des fournisseurs.

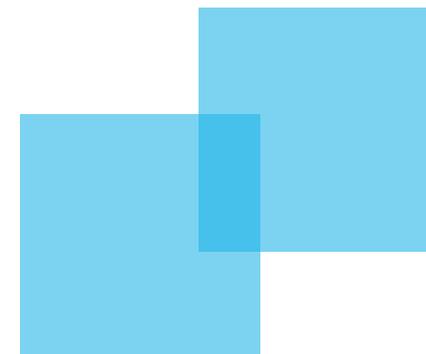
Dans ce domaine, un processus de dématérialisation des factures a d'ailleurs été mis en place dans le courant de l'année. Ainsi, toutes les factures sont numérisées, puis validées informatiquement. Elles ne sont donc plus distribuées physiquement dans les services de l'administration. Ceci représente une évolution importante et permet d'avoir un contrôle accru de l'ensemble du processus de paiement.

## Fiscalité

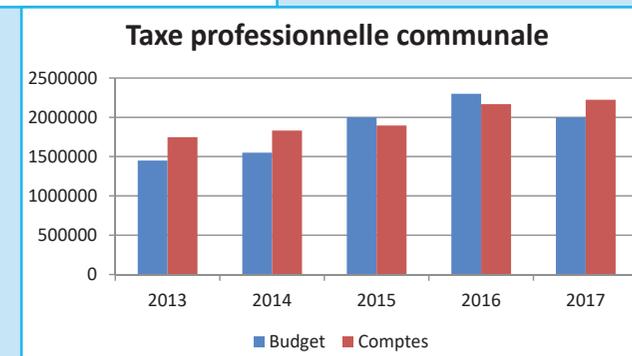
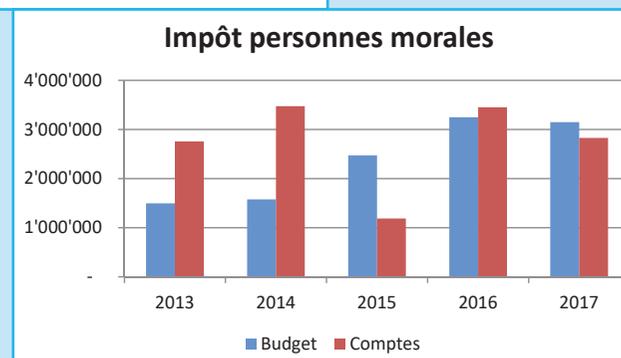
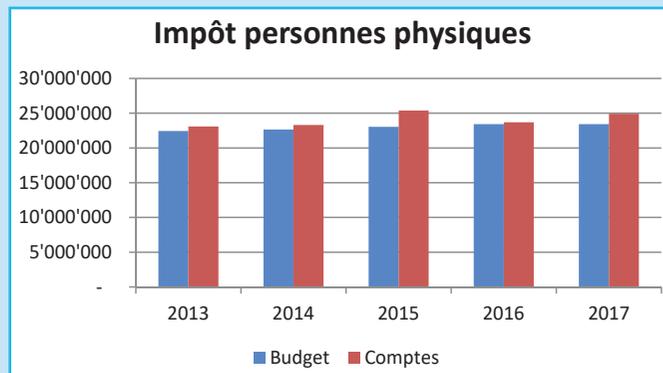
Les recettes fiscales représentent un peu plus des quatre cinquièmes du budget de la commune. Elles déterminent ainsi fortement le résultat annuel global. En 2017, un résultat fiscal net de 32.8 mio est enregistré, avant ajustement des provisions, soit 1.4 mio de plus que le budget.

Plus concrètement, une évolution positive de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques est constatée à hauteur de près d'un 1.5 mio par rapport au budget et 1.2 mio par rapport à l'année précédente, alors que l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales est en baisse de 0.3 mio par rapport au budget et 0.6 par rapport à 2016.

Quant à la taxe professionnelle communale, si les comptes affichent un résultat supérieur au budget de 0.2 mio, il est important de préciser qu'un montant de 0.65 mio a été provisionné. Ceci en prévision d'ajustements de taxes provisoires, qui interviendront sur l'exercice 2018.



*Une évolution positive de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques est constatée*



## Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement 2017 présente un excédent de résultat de CHF 288'634. Ce résultat raisonnable provient principalement de recettes fiscales meilleures que prévues, ainsi que d'une grande maîtrise des charges. Si ces dernières sont globalement supérieures au budget voté en automne 2016 (+1.4 mio), il est important de relever que ces dépassements budgétaires sont principalement dus à la constitution de provisions importantes.

Tout d'abord, dans le domaine des charges de personnel, la totalité des soldes de vacances et des heures supplémentaires non prises au 31 décembre 2017, ont fait l'objet d'une provision d'un peu plus de 0.5 mio. Ensuite, en matière de taxe professionnelle, la provision existante a été augmentée de 0.65 mio, comme indiqué au point précédent. Ainsi, en déduisant ces montants des charges totales, il est possible de constater que ces dernières se situent très légèrement au-dessus du budget (+0.2 mio). Cet écart s'explique notamment par des hausses de charges sur des éléments non maîtrisables par le conseil administratif.

A l'inverse, il est important de relever que les charges sous contrôle des services de la Mairie (charges de biens, services et marchandises) sont inférieures au budget et témoigne ainsi de la rigueur dans ce domaine.

Un autre élément important de l'exercice 2017 concerne les amortissements du patrimoine administratif. En effet, en novembre 2017, le Conseil Municipal a accepté de procéder à des amortissements complémentaires de l'ordre de 19.7 mio. Ceci a été rendu possible par l'anticipation des nouvelles normes comptables applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ces normes introduisent, entre autres, des limites dans la constitution des provisions fiscales. Ainsi, ces dernières années et dans une optique de gestion prudente, le Conseil Administratif a constitué d'importantes provisions qui, au vu des nouvelles normes, ne sont plus justifiées dès 2018. Il a donc été décidé de procéder à la dissolution de 19.7 mio de provisions excédentaires au 31 décembre 2017. Ceci permet de compenser les amortissements complémentaires mentionnés précédemment.

Cette opération permettra ainsi de réduire le montant des amortissements pour les années à venir, apportant une marge de manœuvre accrue dans la politique budgétaire du Conseil Administratif, tout en permettant de nouveaux investissements.

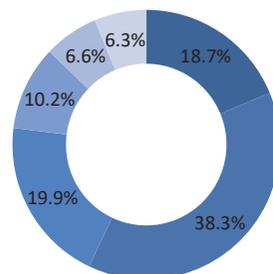
## Compte des investissements

Le compte des investissements présente un montant de dépenses de CHF 7.6 mio pour CHF 0.17 mio de recettes, soit des investissements nets de CHF 7.4 mio.



Après trois années présentant des investissements bruts se situant entre 9 et 11 mio, l'année 2017 a donc connu un rythme d'investissement moins soutenu.

|     |                               |                  |             |
|-----|-------------------------------|------------------|-------------|
| 500 | Terrains non bâtis            | 1'432'065        | 18.7%       |
| 501 | Ouvrages de génie-civil       | 2'922'720        | 38.3%       |
| 503 | Terrains bâtis                | 1'523'618        | 19.9%       |
| 506 | Mobilier, machines, véhicules | 775'428          | 10.2%       |
| 509 | Autres biens                  | 503'007          | 6.6%        |
| 56  | Subventions accordées         | 481'200          | 6.3%        |
|     | <b>Total</b>                  | <b>7'638'039</b> | <b>100%</b> |



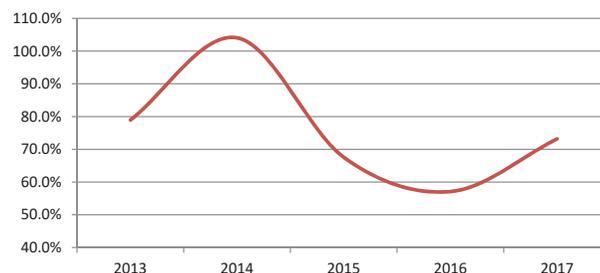
|                      |                                 |
|----------------------|---------------------------------|
| ■ Terrains non bâtis | ■ Ouvrages de génie-civil       |
| ■ Terrains bâtis     | ■ Mobilier, machines, véhicules |
| ■ Autres biens       | ■ Subventions accordées         |

D'un point de vue théorique, les investissements sont totalement autofinancés, dans la mesure où les amortissements complémentaires de CHF 19.7 mio sont pris en compte dans le calcul de l'autofinancement. Toutefois, cette opération extraordinaire ayant été rendue possible par la dissolution de provisions fiscales, il n'en résulte aucune source réelle de financement. Ainsi, tenant compte d'un autofinancement corrigé de cet élément extraordinaire, soit CHF 5.4 mio, la commune a pu financer 73.2 % des investissements nets par ces propres moyens.

|                                |                   |               |
|--------------------------------|-------------------|---------------|
| Dépenses                       | 7'638'039         | 102.3%        |
| Recettes                       | 171'874           | 2.3%          |
| <b>Investissements nets</b>    | <b>7'466'165</b>  | <b>100%</b>   |
| Amort. ordinaires              | 5'173'318         | 69.3%         |
| Amort. Compl.                  | 19'752'216        | 264.6%        |
| Résultat de fonctionnement     | 288'634           | 3.9%          |
| <b>Autofinancement</b>         | <b>25'214'167</b> | <b>337.7%</b> |
| Amort. Compl.                  | -19'752'216       |               |
| <b>Autofinancement corrigé</b> | <b>5'461'951</b>  | <b>73.2%</b>  |

L'analyse de ce ratio sur les cinq dernières années montre une fluctuation relativement importante, due principalement à la variation du résultat de fonctionnement (qui est une composante du calcul de l'autofinancement). Pour 2017, le degré d'autofinancement est qualifié de suffisant par le service de surveillance des communes.

### Degré d'autofinancement



### Dettes communales

La dette communale a fortement augmenté depuis 2013, passant de 22.5 mio à 42.5 mio à fin 2016. Ceci témoigne des investissements importants qui ont été réalisés ces dernières années à Versoix. Avec des investissements en diminution pour l'année 2017, la dette s'est ainsi stabilisée avec une hausse de 2 mio seulement, pour atteindre 44.5 mio. Au regard de la situation financière de la commune, elle ne devrait, à priori, pas augmenter en 2018.

#### Emprunt remboursé en 2017 :

|       |           |         |            |
|-------|-----------|---------|------------|
| Dexia | CHF 3 mio | 2.9925% | 30.10.2017 |
|-------|-----------|---------|------------|

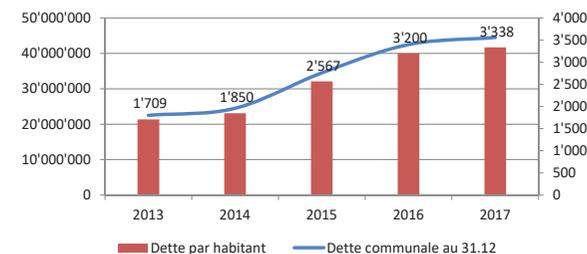
#### Emprunt contracté en 2017 :

|             |           |      |            |
|-------------|-----------|------|------------|
| Postfinance | CHF 5 mio | 0.3% | 19.04.2017 |
|-------------|-----------|------|------------|

Compte tenu des taux d'intérêts qui se maintiennent à

un niveau très bas, la hausse de la dette n'a pas eu d'effet négatif sur les intérêts passifs qui restent à plus ou moins CHF 0.6 mio depuis 5 ans. Sans nouvel emprunt, cette situation devrait demeurer jusqu'à fin 2019, étant donné qu'aucun emprunt ne fera l'objet d'un remboursement ou d'un renouvellement d'ici à décembre 2019.

### Dettes communales au 31.12



### Chiffres clés des comptes

- |                    |         |
|--------------------|---------|
| 1. Bilan           | page 73 |
| 2. Fonctionnement  | Page 74 |
| 3. Investissements | Page 76 |



## *Dicastère de Madame Ornella Enhas*

|  |    |
|--|----|
| Travaux - Voirie - Espaces verts - Environnement | 36 |
| Sports et manifestations                         | 41 |
| Social - Jeunesse                                | 45 |

# Travaux, voirie, espaces verts et environnement



*Les séances  
d'information publiques  
se sont succédées durant  
le printemps 2017*

## Fonctionnement du service

Le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement gère l'ensemble des tâches liées à la construction, la gestion et l'entretien du domaine public. Il est composé de l'équipe administrative (3.5 pers.), de la Voirie et des Espaces Verts (21 personnes) ainsi que de 3 apprentis.

Le Service a été restructuré dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et l'équipe de maintenance du Centre Sportif de Versoix (CSV), composée de 3 collaborateurs, a rejoint le Service des Sports et Manifestation.

J.Cardoso supervise désormais le Service de la Voirie, des Espaces Verts et Ateliers. Il contrôle et gère l'ensemble du travail des cantonniers et jardiniers (regroupement des 2 équipes).

L'équipe administrative a été renforcée, avec l'arrivée à 100% d'un technicien en génie civil. Les 3 apprentis ont obtenu leur CFC d'horticulteur, d'agent d'exploitation et de mécanicien automobile.

## Requalification de la route de Suisse

Fruit d'un long de travail d'élaboration et d'une collaboration entre les cantons de Genève et Vaud ainsi que la Confédération, le crédit de 9 millions (part communale. Montant total des travaux 35 millions) en

vue de requalifier la route de Suisse en traversée urbaine de Versoix a été voté en décembre 2016.

Les séances d'information publiques se sont succédées durant le printemps 2017 et la maison du projet (ex-maison Buffat) a été rafraîchie et ouverte au public un soir par semaine, afin de renseigner les intéressés tant sur le projet général que sur l'avancement du chantier.

Le 8 mai 2017, une Conférence de presse est organisée à Versoix en présence du Conseiller d'Etat, M. Barthassat, afin d'annoncer le démarrage du chantier de requalification de la route de Suisse ; chantier qui se déroulera sur plus de 3 ans et en 4 étapes bien distinctes.

La première devrait durer jusqu'à la fin de l'année 2017. Elle se déroulera du chemin de Braille au chemin de Montfleury. Les travaux comprennent la réfection complète de la chaussée et de ses équipements (collecteurs d'eaux pluviales, éclairage public, etc.), la réalisation de trottoir et piste cyclable des deux côtés de la chaussée, en béton désactivé, ainsi que la plantation d'une trentaine d'arbres.

Afin de prendre de l'avance et ne pas devoir cumuler les travaux dans le Bourg, les travaux préparatoires (remplacement des canalisations SIG.) ont démarré en fin d'année 2017 et la première dalle en béton désactivée coulée (rue des Dissident/rue des Moulins) en décembre.

*L'exploitation des ruches d'Ecogia s'est poursuivie avec succès*

## Fleurissement et entretien différencié

Un nouveau plan de fleurissement a été établi en 2016 visant à mieux répartir et renforcer les décorations florales (plantes indigènes demandant moins d'entretien et d'arrosage). Les premiers massifs, selon le nouveau concept, ont été mis en place durant le printemps 2017 et les nouveaux bacs placés aux endroits préalablement défini.

Le plan de gestion différencié adopté en 2016 a été mis en pratique par le STVE durant toute l'année 2017, sur toutes les parcelles entretenues par la Commune. Ces entretiens permettent de répartir le travail des professionnels selon l'usage, la fonction et le potentiel biologique de la parcelle. L'entretien différencié n'est pas un abandon de l'entretien mais la mise en place d'un autre type d'entretien.

Cela favorise la nature et la biodiversité en ville, limite les pollutions (pesticides, engrais), améliore la gestion des ressources naturelles (eau, énergie, déchets verts), diversifie et valorise le savoir-faire du jardinier, améliore le cadre de vie en diversifiant les paysages, sensibilise le grand public à l'environnement.

La Commune a été auditionnée afin de renouveler sa labellisation (1<sup>ère</sup> certification 2009), de la fondation

Nature et Economie, pour «la qualité des aménagements naturels réalisés sur son Site D'Ecogia». L'extension du Verger d'Ecogia s'est poursuivie et une convention d'entretien a été établie avec l'Association AVEC : Une seconde convention est en cours d'élaboration avec « les moutons de Houchette » afin d'assurer, grâce à ces animaux, l'entretien sous les arbres du vergers.

L'exploitation des ruches d'Ecogia s'est poursuivie avec succès. Le miel ainsi produit est en vente via le CICR ou auprès de la réception principale de la Mairie. Un local permettant son extraction a été aménagé à Ecogia par les collaborateurs du STVE.





*Ces travaux ont entièrement été réalisés durant les deux mois d'été afin que les zones macarons soient opérationnelles pour la rentrée*

## Grands travaux

### Réaménagement du Mail Voltaire (étape II)

Après une première étape de réaménagement d'un tronçon du Mail en 2013-2014, le Conseil Municipal votait en 2016 un crédit de construction de CHF 87'0000.- afin de terminer la réfection lourde de cet important axe piétonnier.

Les arbres (selon les secteurs) et les revêtements (pavé béton et enrobé de couleur) ont été remplacés et le cheminement a été équipé d'un éclairage par balises sur toute sa longueur. Ces travaux ont été réalisés durant l'hiver 2016-17, à la grande satisfaction des riverains et utilisateurs.

### Mise en place des zones avec macarons

Pour faire suite à la décision de modification du régime de stationnement sur la Commune de Versoix et aux diverses séances publiques couvrant les différents secteurs concernés, le vote d'un crédit de CHF 21'0000.- en juin 2017, a été nécessaire afin d'équiper les trois nouvelles zones Macarons soit : le marquage de l'ensemble des places, la fourniture et la mise en place de la signalisation (notamment le totem délimitant les différentes zones) ainsi que la fourniture et la mise en place des horodateurs. Ces travaux ont entièrement été réalisés durant les deux mois d'été afin que les zones

macarons soient opérationnelles à la rentrée.

### Réaménagement passage piéton Ch.Montfleury 25-37

Suite à diverses plaintes visant à sécuriser le passage piéton situé en amont du Pont-CFF du chemin de Montfleury, et après l'étude de diverses variantes, un crédit de CHF 185'000.- a été voté au mois de juin 2017 pour réaménager cette traversée (amélioration de la visibilité, éclairage, feux clignotants). Cet aménagement a été « couplé » avec la mise en place de 3 conteneurs enterrés situés au même endroit CHF 80'000.-). Chantier réalisé en automne 2017, afin d'être opérationnel avant les déviations mise en place dans le cadre de travaux de requalification de la route de Suisse.

### Réfection terrain A et Piste d'athlétisme au CSV

Avec près de 30 ans d'utilisation et après le terrain synthétique de 2015, c'est au tour du terrain d'entraînement (terrain C) et de la piste d'athlétisme de faire peau neuve. Un crédit d'un peu plus d'un million a été voté en février 2017 afin de permettre la réalisation de ces importants travaux durant l'été et l'automne. Le chantier a été coordonné avec l'aide des différents utilisateurs du Centre, notamment les footballeurs et les sociétés de gymnastique (athlétisme), tout en y intégrant les nombreuses manifestations du Centre Sportif.



## Assainissement et cours d'eau

### **Renaturation du Bief de Pont-Ceard (ou Terra casa) –Prise d'Eau a la Voie CFF**

Pour faire suite aux travaux de renaturation du Canal de St-Loup (Secteur Sauverny – Montfleury) durant l'hiver 2016-2017, la Commune a re-naturé également le dernier tronçon de ce bief communal non réaménagé. Les travaux ont été réalisés durant le printemps pour un montant de CHF 120'000.-. Ces chantiers de renaturation ont été couplés avec d'importants travaux d'entretien forestier (cordon boisé « vieillissant » ayant nécessité l'abattage de plus d'une centaine d'arbres).

### **Collecteur collectif des Rouvières**

Avec la réalisation de ce collecteur « collectif » privé durant l'automne 2017, c'est maintenant plus de 98% de la Commune qui est équipée en séparatif (le 2% restant concernant des bâtiments isolés et situés trop loin d'installations publiques).

Le STVE s'attèlera ces prochaines années à la rénovation des anciens collecteurs et au remplacement des installations sous-dimensionnées. Le plus important chantier sera le remplacement des collecteurs descendants le chemin des Graviers préalablement coordonné avec les travaux de requalification de la route de Suisse.

Le fonctionnement du port et les travaux de réaménagements complets des chemins Graviers/Vieux-Port et I.Machard .

## Gestion des déchets

### **Projet Tout enterré – Déploiement - Suite**

Le déploiement des conteneurs enterrés a été concrétisé dans le cadre des travaux de requalification de la route de Suisse par l'installation de deux points de collecte en 2017 : en bas du chemin de Braille et à la hauteur du chemin Hubert-Saladin ; toutefois, ceux-ci ne seront mis en exploitation qu'en 2018.

Le quartier de la Pelotière, les chemins du Molard, Franconis, Louis-Dégallier, à la hauteur du n° 56, de Montfleury, n° 27 à 35, et d'Ecogia ont également été équipés.

Ainsi, à la fin 2017, près de 4'000 personnes (3'882) sont domiciliées dans des bassins versants équipés de 76 conteneurs enterrés, représentant ainsi 29 % de la population versoisienne.

En guise d'étape finale, environ 150 conteneurs restent à enterrer dans le sous-sol versoisien. Ils seront intégrés dans le message d'investissement du STVE soumis en mars 2018 au Conseil Municipal pour cette réalisation.



### Progression vers un taux de 50 % suivie de près par la Confédération

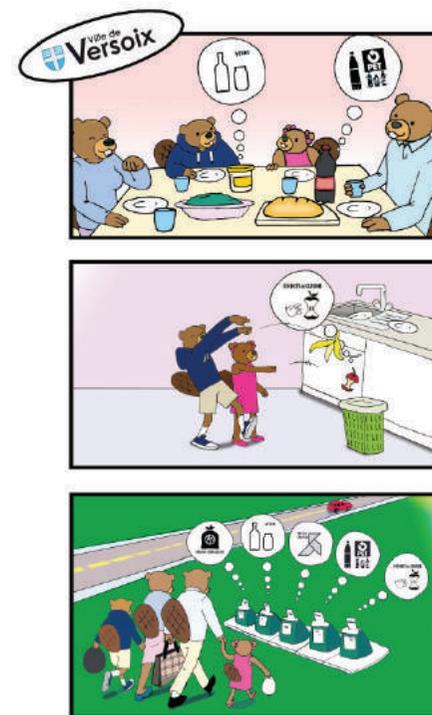
Dans la ligne du Plan de gestion des déchets du canton de Genève 2014 – 2017 (ci-après PGD-14), la mise en place des conteneurs enterrés dédiés à la collecte des déchets de cuisine ont participé à la progression du taux de recyclage des déchets. Dans le cadre de la campagne « la P'tite Poubelle Verte », lancée par le Canton en septembre 2016, le Conseil administratif a opté pour un apport volontaire des sacs biodégradables contenant des déchets de cuisine auprès de points de collecte. En 2017, les sites de récupération du Centre Voirie, de la Quincaillerie et de la Pelotière sont équipés.

### Suppression des tolérances communales à l'égard des entreprises

Appliquée dès 1999, cette suppression tend à promouvoir auprès des entreprises le tri des déchets en contribuant ainsi à diminuer la masse des déchets à incinérer, et donc à augmenter le taux de recyclage du canton de Genève ; ce taux est calculé sur la base des déchets collectés auprès des ménages privés et des entreprises.

### Nouvel indicateur pour mesurer les efforts de tri des ménages privés

Désormais, au niveau cantonal, la performance des ménages privés en matière de tri sera mesurée en kg d'ordures ménagères incinérées par année et par habitant: 244.04 kg en 2015, 241.94 kg et 234.65 kg en 2017.



# Sports & Manifestations



## Fonctionnement du Service

Le service des Sports et Manifestations regroupe actuellement 4 personnes du côté administratif, 4 personnes au Centre Sportive (CSV) pour l'entretien et la gestion des installations, 3 surveillants au CSV présents lors des matchs de football ou lors de manifestations sportives et environ 10 personnes en été pour la piscine et le lac. Le service est la porte d'entrée de la Mairie pour tous les clubs sportifs ainsi que pour toutes questions relatives aux sports et ses infrastructures. Il est également en charge de l'organisation de toutes les manifestations communales.

Du côté Sport, les tâches du service concernent notamment la gestion des subventions, la mise à disposition et la gestion des infrastructures sportives (en collaboration avec le service des Locations), le développement des activités sportives sur la commune, le soutien aux clubs sportifs et l'organisation ainsi que la gestion de la patinoire hivernale.

Concernant les Manifestations, le service organise plus d'une dizaine d'événements par année et soutient également d'autres manifestations organisées par des tiers.

Ses principales tâches sont l'organisation et la gestion de A à Z des manifestations communales, les relations avec divers partenaires et fournisseurs et le développement

de stratégies de communication sur les réseaux sociaux et sites internet.

## Nouveautés au sein du service

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le service des Sports et Manifestations a repris la gestion des installations sportives du Centre Sportif de la Bécassière, de la piscine communale, du Stade Municipal ainsi que de la plage de Port Choiseul avec l'arrivée également des collègues du CSV et de la piscine/plage. Le sport et ses installations sont désormais regroupés dans un seul et même service ce qui facilite la gestion des demandes d'utilisation et de l'entretien des infrastructures ainsi que le développement des projets liés au sport.

## Centre Sportif de la Bécassière (CSV)

Le CSV, presque trentenaire, a connu en 2017 plusieurs travaux de rénovation d'envergure afin d'offrir aux clubs et à la population des installations de qualité. Des travaux d'entretien lourds ont été commencés sur le terrain de football « C » pour une durée d'une année et la piste d'athlétisme a été totalement refaite afin de répondre aux normes en vigueur. Ces travaux ont été menés en collaboration avec le STVE et des entreprises mandatées pour l'occasion.



*La fréquentation de la patinoire a presque doublé par rapport aux années précédentes*

L'utilisation du CSV est en pleine croissance grâce aux développements des clubs « résidents » comme le FC Versoix et le Versoix-Athlétisme et le soutien communal apporté à ces associations. Ci-dessous quelques chiffres indiquant l'utilisation des terrains de football et de la piste d'athlétisme.

*Nombre d'heures d'utilisation, par année, des terrains de football par le FC Versoix:*

| Année  | 2007          | 2012          | 2016          | 2017            |
|--|---------------|---------------|---------------|-----------------|
| Terrain A  | 393.5         | 270.5         | 296.5         | 452.25          |
| Terrain C - terrain fermé du 1.08.17 au 1.08.18* | 392.5         | 454           | 457           | 255.75*         |
| Terrain D  | 303           | 264           | 241           | 332.75          |
| Terrain synthétique (B)                          | 344.5         | 354.5         | 677.5         | 752             |
| Terrain du Stade Municipal                       | 142           | 159.5         | 328.5         | 401.5           |
| <b>Total heures FC Versoix</b>                   | <b>1575.5</b> | <b>1502.5</b> | <b>2000.5</b> | <b>2194.25*</b> |

*Nombre de matchs effectués par le FC Versoix, par année :*

| Année                      | 2007 | 2012 | 2016 | 2017 |
|----------------------------|------|------|------|------|
| Nombre de matchs par année | 210  | 232  | 321  | 341  |

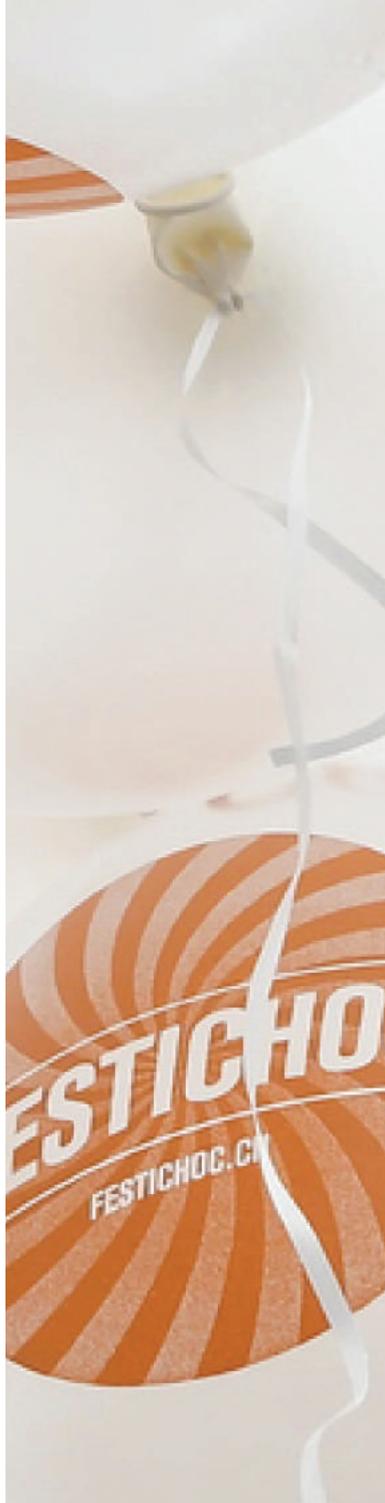
*Nombre d'heures d'utilisation, par année, de la piste d'athlétisme par VA et la FSG:*

| Piste ATT - Rénovation du 17.07.17 au 31.08.17* | 2007         | 2012         | 2016          | 2017        |
|---|--------------|--------------|---------------|-------------|
| VA  | 252.5        | 532          | 956           | 782*        |
| FSG   | 11           | 58.5         | 177.5         | 120*        |
| <b>Total piste club</b>                         | <b>263.5</b> | <b>590.5</b> | <b>1133.5</b> | <b>902*</b> |

## Nouvelle patinoire à Versoix! (25.11.17 – 18.02.18)

Suite à la décision des autorités de changer le site de la patinoire – déplacement de la Place du Bourg au terrain du Verger à Lachenal - un nouveau projet a vu le jour. Il inclut la patinoire couverte (mêmes dimensions), un container pour la mise à disposition du matériel, une nouvelle piste d'Eistock (pétanque sur glace), couverte et séparée de la patinoire, ainsi qu'une nouvelle buvette, sous tente mais avec des parois boisées afin de donner une connotation « hivernale et montagnarde » à ce lieu. Le tout fait partie d'un seul et unique complexe, aménagé et décoré pour l'occasion et qui a rencontré un franc succès auprès de la population.

Nouveauté également cette année, la mise à disposition gratuite des patins, aide-à-patiner et disques d'Eistock. Grâce à ces nouveautés, la fréquentation de la patinoire a presque doublé par rapport aux années précédentes et beaucoup d'entreprises y ont organisé leur soirée de fin d'année profitant du « package » Eistock – fondue proposé par le responsable.



*Versoix a la chance  
de compter parmi ses  
concitoyens deux marins  
d'exception*

## Les marins versoisiens

Versoix a la chance de compter parmi ses concitoyens deux marins d'exception.

Alan Roura a terminé son premier Vendée Globe et a tenu une conférence, organisée le 10 mai 2017 à la salle communale. Durant cette conférence, plusieurs vidéos de son périple ont été diffusées avec commentaires et anecdotes partagés par Alan Roura. De nombreuses personnes se sont déplacées à cette occasion et le public a été ravi de cette très belle soirée placée sous le signe de l'aventure et du dépassement.

Une cérémonie a été organisée au restaurant du Club Nautique le 15 novembre 2017, en collaboration avec le CNV, afin de célébrer le nouveau titre de Champion du Monde de 6m JI de Philippe Durr. Il était accompagné des membres de son équipe qui ont participé à cet exploit, en présence des Autorités, de plusieurs Conseillers municipaux et membres du Club Nautique.

## Subventionnements

La commune de Versoix soutient également les clubs sportifs reconnus par la mise à disposition d'infrastructures (salles de gym, terrains de football, piste d'athlétisme, etc.) et de matériel (tentes, tables, bancs, etc.)

mais également par des subventions financières. Ces dernières sont versées chaque année en se basant sur un formulaire que les clubs doivent remplir ainsi que sur la liste des membres, notamment versoisiens. En 2017, le montant total des subventions financières attribuées aux clubs sportifs versoisiens reconnus (20) s'est monté à CHF 184'529.70, sans compter des aides ponctuelles en relation avec des manifestations sportives organisées par les clubs versoisiens ou des tiers.

## Festichoc, 13<sup>ème</sup> édition (01.02.04.17)

Pour cette édition du festival, le Salon des Artisans s'est agrandi avec l'arrivée d'une nouvelle grande tente, installée sur le terrain du Verger, qui a permis la participation de 33 artisans chocolatiers (nouveau record) venus de toute la Suisse et d'ailleurs.

La diversité, la qualité et la présentation des nouvelles créations chocolatées préparées par les artisans ont convaincu les festivaliers qui se sont rués sur les stands. Les festivaliers ont d'ailleurs répondu présents en nombre et le seuil des 50'000 personnes sur 2 jours a été franchi! Les très nombreuses animations gratuites et variées proposées tout au long du weekend ont fait le bonheur des petits et grands dans une ambiance festive et familiale.



*La Fête Nationale  
continue d'attirer  
chaque année  
beaucoup de monde  
sur le quai de Versoix*

Afin d'accueillir au mieux les festivaliers, davantage de stands de restauration ont été prévus, tenus par les sociétés et associations locales. Dans une perspective de développement durable, le festival s'est doté de verres réutilisables afin de réduire le volume de déchets relatifs à cette manifestation. Enfin, les produits locaux ont été mis en avant par les stands de restauration et une promotion sur l'utilisation des transports publics a été faite auprès des festivaliers.

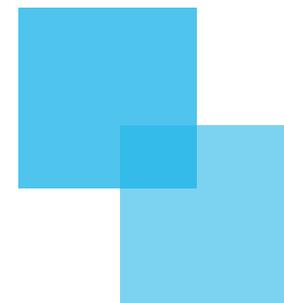
### Autres manifestations communales

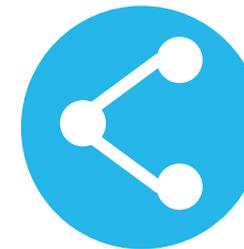
De nombreuses autres manifestations communales ont été organisées cette année avec une forte participation de la population : la Soupe du 1<sup>er</sup> janvier (01.01), le Marché aux Fleurs (06.05) dans le cadre du Marché de Versoix, la Sérénade (13.06), les Promotions scolaires (28-30 juin), WeAre18 ! (12.10), la manifestation dédiée aux jeunes majeurs de la commune, le 1<sup>er</sup> entraînement officiel de la Course de l'Escalade (15.10) et la Fête de l'Escalade (08.12).

La Fête Nationale (01.08) continue d'attirer chaque année beaucoup de monde sur le quai de Versoix, sis à côté de la Mairie. L'agrandissement de l'esplanade a été reconduit cette année ce qui permet au public de profi-

ter d'un bel espace avec une vue magnifique sur le lac.

Les stands de restauration, à nouveau tenus par la société de Sauvetage, ont satisfait les estomacs les plus gourmands. Le défilé aux lampions et les discours des autorités ont agrémenté cette belle soirée avant que les feux d'artifice, moment magique et très apprécié par la population, n'embrasent le lac, suivi du feu de joie au son des 3 cors des alpes présents à cette occasion.





## Fonctionnement du service

Le service Social Jeunesse a pour mission de gérer l'ensemble des activités de soutien aux personnes en difficulté domiciliées sur le territoire de la Ville de Versoix. Il est composé d'une cheffe de service, d'une assistante sociale, de deux collaboratrices chargées de l'insertion professionnelle et de deux secrétaires. Dans le cadre de la politique de formation et d'ouverture de la Ville de Versoix, le service accueille des stagiaires en formation au sein de la Haute école de travail social (HETS).

Le service est en relation permanente avec les instances cantonales et intercommunales dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre en collaboration avec l'Etat ou avec d'autres communes genevoises.

## Aide sociale individuelle

### Aidesocialeindividuelle–Troistypesd'interventions:

- L'information-orientation : en 2017, 27 demandes de ce type ont été traitées.
- L'appui administratif et le soutien psycho-social : ces interventions imposent une prise en charge approfondie, sur une durée variable, pouvant s'étendre sur plusieurs années. L'objectif visé consiste à fournir un appui

administratif aux personnes en difficulté ainsi qu'à obtenir les prestations que l'utilisateur parfois ignore ou n'arrive pas à solliciter par lui-même. En 2017, 196 situations ont ainsi été suivies. 32 situations concernent des personnes de plus de 70 ans (dont 17 ont plus de 80 ans). 26 personnes ont ainsi bénéficié d'un soutien à leur domicile.

- Les aides financières : l'octroi d'une aide financière reste ponctuel et peut concerner tant les camps scolaires que les tarifs réduits pour les restaurants scolaires ou les dépannages d'urgence. L'aide financière est subsidiaire aux aides cantonales. Le SSJ peut solliciter d'autres services ou fondations, par exemple pour les demandes financières plus importantes ou qui relèvent de difficultés précises, liées à la thématique traitée par l'institution sollicitée. En 2017, CHF 20'600.- ont ainsi pu être octroyés par le biais de Fondations diverses.

### Visite à domicile des seniors

Le service de visites aux personnes âgées de la Croix Rouge genevoise et le SSJ ont conclu un partenariat le 1<sup>er</sup> mars dont l'objectif est de coordonner les actions des deux partenaires en vue de rompre l'isolement des seniors. La mise en relation sociale entre bénévoles et bénéficiaires stimule les capacités cognitives et physiques des personnes âgées, ce qui est favorable à un maintien



*Espace Emploi est une antenne d'insertion professionnelle destinée aux habitants de 26 à 65 ans*

à domicile prolongé.

### Permanence impôts

Du 20 février au 19 mai, la permanence impôts s'est adressée aux ménages à revenus modestes. 94% des bénéficiaires étaient versoisien et les 6% restant en provenance des communes de Bellevue (4%), Genthod (1%) et Céligny (1%).

### Insertion professionnelle

La Forge, structure d'insertion professionnelle, est destinée aux jeunes de 15 à 25 ans, à la recherche d'un projet professionnel (entrée en apprentissage ou reprise de la scolarité). En 2017, la Forge a suivi 70 jeunes dont 43 nouvelles situations.

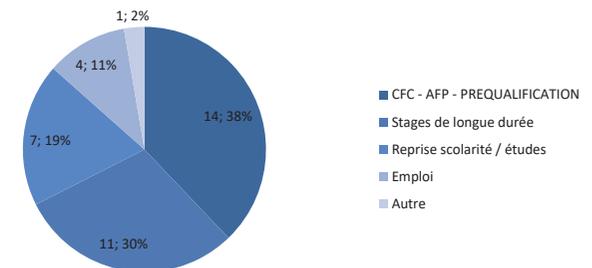
Ils ont effectué 2491 jours de stages dans différentes entreprises.

Le 24 avril, le 1<sup>er</sup> recrutement en direct a été organisé en collaboration avec la Cité des Métiers

8 entreprises sont intervenues, 53 places d'apprentissages ont été proposées, 91 entretiens ont été menés, une centaine de jeunes se sont présentés.

L'Espace Emploi est une antenne d'insertion professionnelle destinée aux habitants de 26 à 65 ans à la recherche de pistes pour réintégrer le marché de l'emploi. 84 des personnes accueillies ont une moyenne d'âge de 43 ans, 11 stages ont été mis en place, 1 partenariat intercommunal a été instauré avec Meyrin, le suivi d'un stagiaire en maturité spécialisée a été mis en place durant 5 mois en option socio-éducative. 71 entreprises ont été contactées et 132 entretiens menés conduisant à 9 engagements (5 CDI : nettoyage, admin, restauration et 4 CDD : environnement, vente, parascolaire).

Résultats





## Enfance et petite enfance (0-12 ans)

Certaines prestations au service des habitants sont déployées par des institutions tierces dont le Service Social Jeunesse est le principal organisme de subventionnement :

**Fondation communale de Versoix pour la petite enfance** : chargée de la gestion et du développement des structures d'accueil de la petite enfance, la Fondation offre 124 places en crèche et 32 en garderie.

**Association intercommunale pour l'accueil familial de jour « Supernounou »** : durant l'année 2017, le nombre de familles d'accueil s'élevait à 24 et le total des enfants accueillis était de 81.

**Garderie de Montfleury – AHM** : La garderie de Montfleury est une halte-garderie de quartier qui est rattachée à l'Association des habitants de Montfleury (AHM). Durant l'année scolaire 2016-2017, la garderie a accueilli un total de 59 enfants. 7 enfants de plus ont pu être accueillis durant l'année scolaire 2017-2018.

**Arcade sages-femmes** : accueil des familles sur les thèmes de la grossesse, l'accouchement, l'allaitement et la vie avec un nourrisson. Depuis 2017, le dernier jeudi du mois, l'Arcade a mis en place une animation «Bébé aime bouger».

**Pro Juventute** : 61 messages aux parents ont été en-

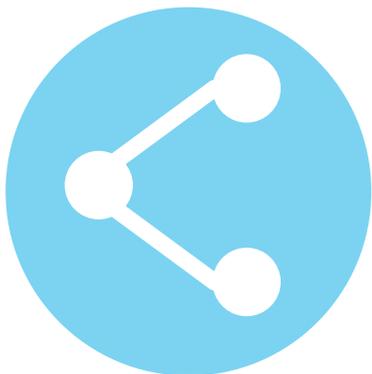
voyés. Il s'agit de petits guides réunissant des conseils sur les soins, l'alimentation ou l'éducation, envoyés aux pères et mères qui deviennent parents pour la première fois.

**Villa Yoyo** : située au cœur du quartier de la Pelotière, les activités pédagogiques et ludiques de la Villa Yoyo s'adressent à tous les enfants de Versoix des niveaux jardins d'enfants et primaire. L'année 2017 a été caractérisée par des nouvelles animations qui se sont déroulées sur la plage de la Bécassine.

**APMF** : l'Action Préventive en Milieu Familial est une nouvelle prestation, fruit d'un partenariat entre la Fondation Officielle de la Jeunesse et le SSJ. Elle propose une aide éducative professionnelle à domicile, destinée aux familles qui rencontrent des difficultés et – ou des questionnements dans l'éducation de leurs enfants de 0 à 18 ans. Des éducateurs diplômés soutiennent de façon gratuite, confidentielle, et personnalisée les parents dans les démarches éducatives, relationnelles et de communication. Pour cette première année, 8 familles ont bénéficié de ce type de suivi.

**Scouts** : 73 membres dont 34 louveteaux âgés entre 7 et 12 ans.

**Ludothèque** : pour l'année 2017, la ludothèque de Versoix a reçu 79 familles et 12 institutions comme membres. Ils ne comptent pas les enfants individuellement, mais les



groupes familiaux. Les institutions sont, par exemple, La Corolle, les EMS, des établissements scolaires etc.

**Rado/ Radis** : Cette association, à but non lucratif, gérée par un comité de bénévoles, est divisée en 2 secteurs, le Radis qui concerne les enfants de 4 à 11 ans et le Rado qui s'adresse aux enfants de 12 à 17 ans. Elle a pour but d'offrir des activités principales les mercredis aérés aux tranches d'âge concernés.

## Jeunesse

FASe : Trois travailleurs sociaux hors murs (TSHM) à 80% et 75% mettent en place des activités auprès des jeunes entre 12 et 25 ans selon la répartition suivante :



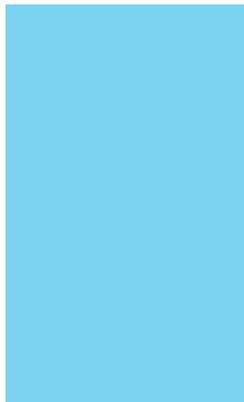
**Ecoles primaires** : à la rentrée 2017, 1000 enfants sont scolarisés dont 25 en regroupement spécialisé. Pour l'année 2017, les écoles Ami-Argand et Bon-Séjour ont comptabilisé un total de 367 élèves, l'école Lachenal, 332 élèves et l'école Montfleury, 302 élèves.

Les élèves des différentes communes inscrits au CO des Colombières pour les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 :

|                 | 2016-2017 | 2017-2018 |
|-----------------|-----------|-----------|
| <b>Bellevue</b> | 105       | 107       |
| <b>Genthod</b>  | 80        | 64        |
| <b>Collex</b>   | 47        | 38        |

## Développement durable / éducation

En collaboration avec le Département de l'Instruction Publique, le SSJ a mis en place une plateforme d'échange afin de fédérer les établissements scolaires publics et privés et, ainsi, élaborer et concrétiser des projets autour du développement durable. D'autres partenaires et services communaux peuvent également être concernés.



## Actions communautaires

### Semaine contre le racisme

La Semaine contre le racisme fait partie de la politique cantonale en matière de lutte contre le racisme et de prévention des discriminations menée par le Bureau de l'Intégration des Etrangers. L'édition 2017 s'est focalisée sur le thème du racisme et des discriminations au travail. Le SSJ a mis en place un événement le 24 mars avec la projection du film de Ken Loach « Du pain et des roses ». Puis, la soirée a continué avec une table ronde : des personnalités issues du monde entrepreneurial, syndical, associatif et étatique ont animé le débat. Un cocktail dînatoire, confectionné par des jeunes en insertion professionnelle, a joliment et agréablement conclu la soirée.

250 personnes ont participé à la projection du film et une centaine est restée pour le cocktail.

### Jubilaires seniors

16 personnes 90ème anniversaire

11 couples 50 ans de mariage (noces de d'or)

7 couples 60 ans de mariage (noces de diamant)

### École des mamans

En collaboration avec le Bureau d'Intégration des Etrangers, le projet de l'Ecole des mamans s'est poursuivi. Basée au sein de l'établissement scolaire de Lachenal, elle

est destinée prioritairement aux mamans dont les enfants fréquentent ou sont en passe de fréquenter l'école obligatoire. Trois axes sont visés :

- S'insérer dans le projet de l'établissement scolaire de façon à s'inscrire dans un processus de valorisation des apprenantes et d'intégration dans l'univers scolaire et social genevois.
- Permettre aux mamans allophones en situation d'isolement de suivre des cours de français dans les locaux scolaires qui accueillent leurs enfants. Les buts de ces cours étant de rencontrer d'autres femmes, de leur donner des bases pour mieux s'intégrer.
- Permettre aux enfants des apprenantes en âge préscolaire qui fréquentent l'accueil de développer des compétences motrices, cognitives, sociales et langagières dans un but de préparation à l'entrée à l'école.

En 2017, 21 apprenantes ont participé à l'Ecole des mamans.

## Solidarité internationale

Visant à valoriser les actions qui diminuent les inégalités socio-économiques, les aides financières de la solidarité internationales sont attribuées à des projets en lien avec l'éducation, l'environnement et l'insertion socio – professionnelle. Les trois axes d'intervention:

*En 2017, 21 apprenantes  
ont participé à l'Ecole  
des mamans*

- Les projets référencés par la Fédération genevoise de coopération, laquelle travaille depuis plusieurs années, avec ses associations membres et leurs partenaires, à combattre les inégalités dans le monde et augmenter la liberté de choix des sociétés et des peuples dans leur construction d'un mieux-être économique, social et culturel.

Chaque année, la FGC est informée du montant qui lui est attribué par la Ville de Versoix et elle alloue des sommes aux projets validés par ses études.

- Les projets « Coup de cœur » qui sont présentés par des habitants, des fondations et associations ayant un fort ancrage à Versoix et des associations scolaires. Lesdits projets peuvent être portés sur plusieurs axes de travail tels que la formation, l'éducation ainsi que d'autres thèmes visant à l'amélioration et au soutien dans les pays dans le besoin.
- L'aide d'urgence ou humanitaire accordée à des projets spécifiques en cas de catastrophes humanitaires et – ou naturelles

|   |               |
|---|---------------|
| Ligne budgétaire 2017                     | CHF 164'010.- |
| <b>Attributions :</b>                     |               |
| Fédération Genevoise de Coopération (60%) | CHF 98'406.-  |
| Coups de cœur (30%)                       | CHF 49'203.-  |
| Aide d'urgence (10%)                      | CHF 16'401.-  |



# *Dicastère de Monsieur Cédric Lambert*



|   |    |
|---|----|
| Aménagement - Urbanisme - Transports    | 52 |
| Culture                                 | 57 |
| Sécurité municipale                     | 61 |
| Sapeurs-pompiers volontaires            | 66 |
| Office de protection civile de Valavran | 68 |



# Urbanisme, aménagements et transports



*La Ville de Versoix profite de cette opportunité pour requalifier l'espace public adjacent*

## Fonctionnement du service

Le service de l'aménagement et l'urbanisme s'occupe du plan directeur communal, de divers projets et études d'urbanisme, de plans localisés de quartier et des autorisations de construire.

## Place du Bourg, démarche participative

L'année 2017 marque le démarrage de la requalification de la route de Suisse. Celle-ci est initiée par le Canton de Genève, et la Ville de Versoix profite de cette opportunité pour requalifier l'espace public adjacent, ainsi que toutes les places et placettes qui font partie intégrante du projet.

Parmi les espaces majeurs de ce dossier, figure la Place du Bourg, cette dernière faisait partie du dossier d'autorisation de construire de la route de Suisse, mais l'échelle du projet n'a pas permis de la mettre en évidence. Ce qui peut être réalisé grâce au lancement du projet.

Fort de l'expérience réalisée à l'îlet Jean-Querret, une démarche participative est organisée afin de valider le projet. Le lancement s'est déroulé le 17 mai 2017 avec une séance publique, suivie par une séance réservée aux commerçants du secteur. Plusieurs d'entre eux ont manifesté de l'intérêt pour ce dossier et se sont inscrits pour

une série de 6 ateliers.

Cette démarche participative devait être réalisée de manière extrêmement condensée, afin de ne pas retarder le chantier de la route de Suisse qui a également démarré ce printemps. Ainsi, les ateliers ont eu lieu jusqu'au début de l'été. Outre des séances de réunions à la Maison de projet, une visite sur le terrain a également eu lieu ainsi que des échanges de photographies via les messageries électroniques. Le but de cette phase de travail était clairement d'établir une liste de recommandations à l'intention du maître de l'ouvrage et de ses mandataires. Celles-ci ont fait l'objet d'un petit recueil titré « Place du Bourg, des projets pour l'avenir : recommandations des participants aux ateliers », publié en octobre 2017. Ce document a été validé par le Conseil administratif de la Commune de Versoix, puis par la Commission de l'Urbanisme et des Transports.

Cette étape validée, il reste au Service de l'Urbanisme et des Transports à piloter les mandataires pour traduire ces recommandations en projet, durant le premier trimestre de l'année suivante.

## Lachenal-Dégallier, processus

Les parcelles situées entre l'avenue Lachenal, l'avenue Dégallier et le chemin Tilia sont en zone de développe-



ment. Jusqu'à présent, aucun projet ne s'est concrétisé sur ce secteur, le dernier en date est le plan localisé de quartier No 29369, préavis favorablement le 24 juin 2013 par le Conseil municipal et contesté par référendum en février 2014.

Cette année l'Office de l'Urbanisme du canton de Genève et la Commune de Versoix ont décidé de relancer le dossier en l'abordant différemment du PLQ précédent.

En suivant la volonté politique de se diriger vers « l'urbanisme participatif », le Service de l'Urbanisme de la Commune ainsi que l'Office de l'Urbanisme de l'Etat de Genève ont élaboré un cahier des charges en vue de sélectionner une équipe capable à la fois d'élaborer une image de référence pour un futur PLQ, mais également de conduire une démarche participative ambitieuse.

Le Bureau « Urbz » a été choisi principalement grâce à son approche novatrice et à la qualité de sa proposition en matière de concertation.

Le premier événement public d'envergure a été le workshop qui s'est déroulé à la Maison du projet, 6 chemin Dégallier, les 13, 14 et 15 octobre 2017. Trois jours durant, la population a pu assister à différents ateliers/discussions sur les différentes thématiques que représente la création d'un nouveau quartier.

Le succès de cet événement a poussé les mandataires à organiser une permanence dans la Maison du projet. Ainsi, plusieurs fois par semaine, un nombre important de visiteurs est venu nourrir les réflexions des mandataires. Une séance de restitution s'est déroulée à la salle communale Lachenal, le 19 décembre 2017. Elle avait pour but d'expliquer ce qu'il ressortait de cette période intense de concertation.

Le processus de projet se poursuivra jusqu'au printemps 2018.

La démarche de la Place du Bourg et celle de Lachenal-Dégallier témoignent d'une évolution de l'approche de l'urbanisme et reflètent la volonté d'impliquer le citoyen à certains moments du processus des projets.

## PLQ Val-de-Travers

Le Service de l'Urbanisme de la Ville de Versoix suit le projet dit « Val-de-Travers » depuis de nombreuses années, soit depuis la demande de renseignements en 2010.

Cette année, c'est au tour du plan localisé de quartier d'effectuer son processus de validation. Ainsi, la Commission Urbanisme et Transports du Conseil municipal s'est prononcée favorablement le 18 janvier 2017, et le Conseil municipal a rendu son préavis positif en séance du 6 février de cette année.



Ce PLQ offre un potentiel de 5'542m<sup>2</sup> de surface brute de plancher pour du logement et une surface d'activité au rez-de-chaussée.

### PLQ Les Buissonnets

Ce dossier est également suivi depuis de nombreuses années par la Commune. Une étude pilotée, l'année passée, par l'Office de l'Urbanisme du canton de Genève et du Service de l'Urbanisme de la Commune de Versoix, avait démontré que le projet de PLQ prévu à cet endroit était irréalizable au vu des distances aux limites.

C'est donc une nouvelle mouture qui nous est présentée en 2017, mais jugée peu satisfaisante, car la forme et l'emplacement de la parcelle génèrent d'importantes contraintes qu'il faut intégrer dans ce plan. Ainsi, la hauteur est limitée, les espaces ouverts extérieurs sont extrêmement limités, et l'affectation d'activités au rez-de-chaussée est rendue difficile par la conservation d'un mur en bordure de la route de Suisse.

Fort de ces constats (non exhaustifs), la Commission de l'Urbanisme et des Transports du Conseil municipal de la Ville de Versoix a préavisé positivement le PLQ, à condition cependant qu'un concours ayant valeur de PLQ soit lancé sur un périmètre élargi incluant la parcelle des Buissonnets et la parcelle de la place Bordier.

Le 20 septembre 2017, le Conseil municipal a toutefois décidé de préavisé défavorablement ce projet de plan localisé de quartier (29780) rejoignant ainsi la position du Conseil administratif qui avait déjà refusé ce projet au moment de l'enquête technique. En tout, ce PLQ aura fait l'objet de 6 passages en Commission de l'Urbanisme et des Transports.

### Acquisitions foncières

L'année 2017 a vu la concrétisation de négociations importantes avec le Département des finances de l'Etat de Genève débouchant sur l'acquisition par la Commune de parcelles stratégiques en vue de la réalisation de projets attendus depuis de nombreuses années.

La parcelle dite du Molard (No 5242) sera cédée par l'Etat de Genève à la Commune de Versoix, permettant ainsi la poursuite du projet de parc urbain, en bordure du tronçon de la Versoix récemment renaturée.

L'acquisition de trois parcelles dans le secteur de Versoix Centre-Ville, à la hauteur de la rue des Moulins, parcelles 4238, 4240 et 4276, a pour but le développement d'un projet de Vélostation et de futur accès au quai de la Gare de Versoix. L'achat de ces trois parcelles, voté par le Conseil municipal, le 9 octobre 2017, permet non



*Changement significatif pour Versoix où les places blanches sont remplacées par des places en zones bleues avec macarons*

seulement de créer une Vélostation, mais en plus de se coordonner avec l'allongement des quais de la Gare de Versoix, (réalisé par les CFF) et ainsi créer un nouvel accès côté sud. Un crédit d'étude pour cet objet de CHF 48'000.- TTC avait été voté le 19 juin 2017.

### Nant du Molard

Les travaux de renaturation de la Versoix ont permis la découverte d'un petit ruisseau sur l'ancien site qui accueillait les forains et les gens du voyage. Cette agréable surprise a été intégrée au projet de renaturation. Malgré ses dimensions modestes, puisqu'il court du bas de la falaise du Crève-Cœur jusqu'au nouveau bras de la Versoix, ce cours d'eau doit recevoir un nom.

Au terme de la procédure, celui-ci est baptisé Nant du Molard, Nant signifiant ruisseau et Molard : colline arrondie, dans ce cas précis il s'agit du lieu-dit géographique. L'officialisation de ce nom a été réalisée le 3 mai 2017 par arrêté.

### Mise en zones bleues avec macarons

Changement majeur pour la Ville de Versoix, 2017 a vu se concrétiser une réflexion, entamée en 2012, avec l'étude générale de stationnement. Le changement est significatif pour Versoix où les places blanches longues

durées sont désormais remplacées par des places en zones bleues avec macarons.

Certaines places sont gérées au moyen d'horodateurs, principalement à proximité de commerces, pour favoriser la rotation des véhicules et permettre aux clients des commerces versoisiens de se parquer à proximité.

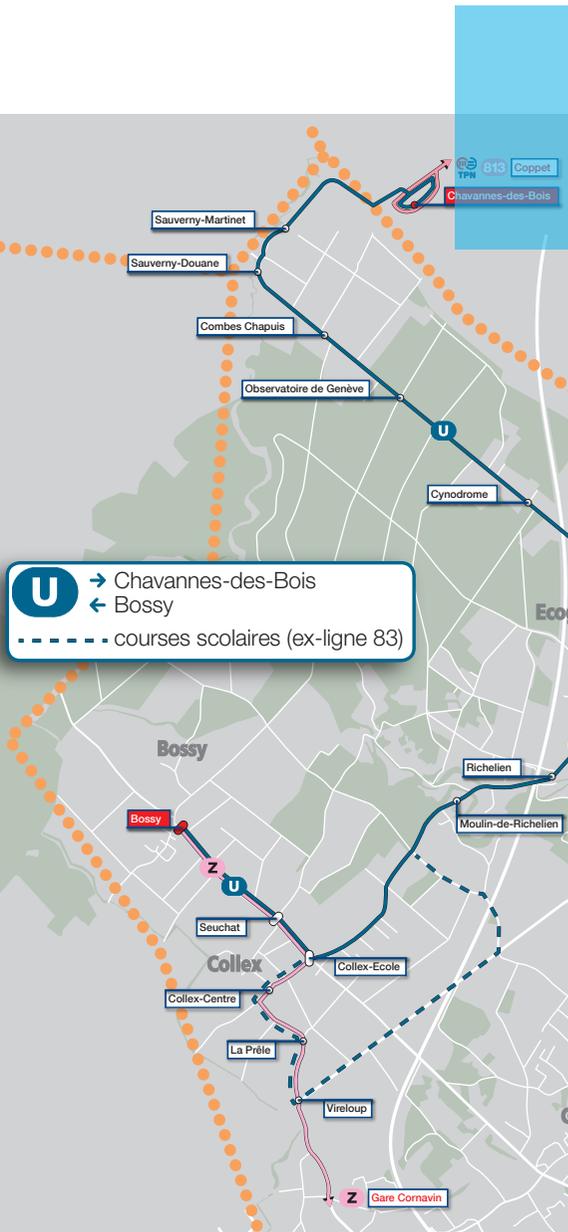
La mise en place des mesures liées au stationnement n'est pas encore complète, il faudra, l'année prochaine, se pencher sur l'avenir des parkings sur parcelles privées communales, afin d'avoir une véritable cohérence sur l'ensemble de la Commune.

### Dossiers cantonaux - PSIA et décharge bioactive

Deux dossiers majeurs ont connu des développements conséquents en 2017.

Le PSIA (Plan sectoriel de l'infrastructure Aéronautique) a été distribué au mois de novembre avec un délai au 16 mars 2018 pour transmettre les prises de position des Communes concernées.

La distribution de ce document a sans aucun doute donné un coup d'accélérateur au dossier, les Communes s'étant organisées pour obtenir un maximum d'informations et commencer à construire leur argumentaire qui sera finalisé en 2018.



Autre dossier cantonal, celui des décharges bioactives, devant accueillir des mâchefers (résidus de combustion d'ordures ménagères). En 2017, les 7 communes genevoises, pressenties pour accueillir ce type de décharge, ont participé à l'élaboration des critères devant servir à la désignation d'un lieu pour le stockage des résidus incinérés. Elles ont par contre refusé de participer à la pondération restant ainsi solidaires entre elles et ne souhaitant pas jouer le jeu de la concurrence intercommunale. Par ailleurs, elles ont insisté pour que le canton lance deux études indépendantes sur les nouvelles techniques de valorisation et la collaboration intercantonale pour développer des innovations visant à réduire le volume des mâchefers à mettre en décharge. Le développement de ce dossier se poursuivra également en 2018.

## Transports

### Ligne U

La ligne U relie désormais Collex-Bossy à Versoix, ce qui constitue une amélioration indéniable pour les usagers. En combinant les lignes U, V et Z plus le chemin de fer, l'offre en transports publics devient conséquente.

La participation financière de la Commune de Collex-Bossy a permis de diminuer la part de financement de Versoix et de Chavannes-des-Bois. Il faut remarquer éga-

lement que cette modification du réseau a permis à la ligne U d'intégrer le transport scolaire, jusqu'ici assuré par la ligne 83. Ainsi, sa fréquentation s'est nettement améliorée et présage un financement futur de la part de la Confédération et du Canton de Genève.

### Versoix Roule

Fort du succès de la première édition Versoix Roule est de nouveau présent cette année durant la belle saison. Le bilan tiré de l'année précédente avait démontré une forte utilisation des vélos à des fins de loisirs.

Cette année, une utilisation de ce moyen de transports par les pendulaires a été encouragée. Les modalités de prêt ont été revues avec, notamment, une durée étendue à 24 heures. Le bilan de fin d'année a permis de confirmer une forte utilisation de Versoix Roule pour des trajets domicile-travail.

La possibilité de rendre le vélo dans une autre station du réseau Genève Roule a également été fortement plébiscitée.



## Fonctionnement du service

Le service propose des activités et des événements accessibles à tous. La programmation 2017 s'est révélée diversifiée et intergénérationnelle.

L'équipe du service est composée de 14 personnes dont 4 auxiliaires sur trois secteurs, que sont l'espace d'exposition du Boléro, la Bibliothèque ainsi que les Caves.

## La Galerie et le Hall du Boléro

Cet espace modulable présente des expositions, des conférences, des concerts et différents événements. Des partenariats sont établis afin de maîtriser les coûts de production à l'exemple des expositions : Françoise Sagan, Peter Knapp, Architecture japonaise, SSBA.

Dix expositions se sont déroulées selon les axes suivants :

- **socioculturel** : « Terre commune » par les artistes migrants de Versoix, « Versoix, mon chez moi » par les enfants de la commune, « Illustrations de livres pour la petite enfance ».
- **artistes régionaux** : « Dessin » par les artistes versoisiens, sculptures de Daniel Polliand, « Les 160 ans de la Société suisse des beaux-arts », « Brun de



Versoix » présentée à Ferney-Voltaire durant tout l'été.

- **rayonnement international** : « Eclats d'infini » par Denis Brihat, « Peter Knapp photographie la mode », « Parallèle nippon » architecture contemporaine dans le cadre du Festival de culture japonaise dont le Boléro accueille l'ouverture officielle en présence de l'Ambassadeur.

Des conférences ont fait découvrir : « La photographie naturaliste », les livres de Gérard Ramseyer et d'Alain Borner, le don d'organe à partir du livre de Sandro Maurutto, le projet de Versoix-la-Ville par Yves Richard, « Qui a tué Heidi? » de Marc Voltenauer et « Une vie d'ambassadeur » de Paul-André Ramseyer.

Des concerts ont célébré « Les 100 ans du Jazz » avec Moncef Genoud, Chopin avec la comédienne Marie-Christine Barrault. L'OCV lance la série des « apéros-concerts ».

Plusieurs événements se sont tenus au Boléro dont celui de la Chambre de commerce et d'industrie de Genève. De nombreuses séances s'y sont succédées : commission de la culture de Neuchâtel, délégués culturels du Grand-Genève et les associations Genève-Accueil et Art Club Genève.



*Les animations et les visites de groupes drainent un public toujours plus nombreux*

## Evènements culturels

Cette année, de nombreux festivals sont développés et l'intégration des spectacles communaux à des programmes prestigieux permettent d'augmenter la visibilité et la fréquentation des productions locales.

Parmi les festivals en réseau : « Jouez, je suis à vous » propose ses pianos en liberté ; La Bâtie Festival fait, pour la première fois, escale à Versoix avec « Actions » en partenariat avec l'association « Versoix accueille » ; Les Créatives avec Licia Chery terminent l'année musicale avec succès.

Quant aux événements versoisiens, La Fête de la musique est intergénérationnelle avec la participation de l'école Croqu'Notes, de la MMV, du Collège du Léman et de la Chorale de l'EMS Bon-Séjour ; le Zooloo festival ouvre septembre avec succès, la 9e édition du Festival international de guitare de Versoix avec de L'OCV et du quatuor Terpsycordes confirme l'excellence de ce rendez-vous annuel très attendu.

## Bibliothèque

Le nombre total d'adhérents est de 1'285 dont 357 nouveaux lecteurs. 82% sont Versoisiens, 101 lecteurs habitent d'autres communes genevoises, 102 sont

vaudois et 23 viennent de France voisine. Si la gratuité est accordée aux habitants de la commune, 100 lecteurs (hors commune) ont payé leur cotisation de CHF 30.-

Les animations et les visites de groupes drainent un public toujours plus nombreux. On assiste également à une augmentation continue des lecteurs sédentaires. 629 personnes utilisent régulièrement les ordinateurs publics.

## Un fonds diversifié

La bibliothèque s'enrichit de 1'692 documents (livres, DVD, revues) dont 706 documents pour le secteur jeunesse et 986 documents pour le secteur adulte. L'organisme Bibliomedia complète le fonds par la location de 40 livres en grands caractères, 50 bandes dessinées pour adultes et 90 livres en langues étrangères (italien, espagnol, allemand et anglais).

À la fin de 2017, la Bibliothèque propose le prêt de 25'720 ouvrages. Une offre équitable permet la satisfaction de chaque génération.

De plus, 981 livres numériques sont empruntés par 58 lecteurs. Des ateliers permettent d'initier des lecteurs à cette nouvelle offre.



|                                    |        |
|------------------------------------|--------|
| <b>Nbr total de prêts</b>          | 43'899 |
| Romans adultes                     | 6'535  |
| Albums /Romans jeunesse (0-17 ans) | 10'841 |
| Bande dessinée jeunesse (0-17 ans) | 10'541 |
| Bande dessinée adulte              | 665    |
| Documentaire jeunesse (0-17 ans)   | 5'521  |
| Documentaire adulte                | 2'846  |
| Revue (tout âge confondu)          | 3'891  |
| Kamishibai/Butai                   | 308    |
| DVD                                | 2'751  |

### Le succès des animations et e l'accueil de groupes

15 institutions (crèches, écoles et parascolaire) représentent 117 visites de groupes avec 1'422 enfants bénéficiaires. Les résidents de la fondation Ensemble et les pensionnaires de l'EMS Saint-Loup prennent aussi leurs habitudes.

Pour le public adulte, plusieurs animations sont organisées à la galerie du Boléro. L'atelier d'écriture de Sarah Renaud et « Les Livres en liberté », mis gratuitement à disposition dans cinq lieux de Versoix durant l'été, confirment leurs succès.

La jeunesse participe à des activités régulières dont: « Bébé bouquine ! », « L'Atelier Eveil au livre », le « Prix

Chronos ». La 10e édition de la Semaine du livre pour la petite enfance avec son exposition, ses deux spectacles et une conférence sur l'importance du livre pour les tout-petits passionnent aussi les parents. Le concours de dessin permet d'illustrer les nouveaux sacs de la Bibliothèque.

L'atelier animé par Tapor / ATD Quart Monde propose une discussion autour de l'amitié et la construction d'une marionnette. La mythologie grecque par C. Regueiro et l'Atelier d'origami de K. Rivollet ouvrent de nouveaux horizons aux plus jeunes. L'Atelier de Cartes de vœux et l'Atelier Sapins de Noël complètent cette offre riche pour finir l'année.

### Les Caves de Bon-Séjour

Avec 56 concerts et spectacles produits, Les Caves de Bon-Séjour réunissent 3'235 spectateurs. Rock, variété, musique classique, jazz, musiques du monde, théâtre et marionnettes attirent des publics de toutes générations. Les réseaux sociaux et les nouvelles affiches du programme permettent de promouvoir, à peu de frais, les artistes en scène.



## Fonds de décoration

Le Fonds de décoration communal permet d'acquérir des œuvres et des documents. Il en finance la restauration, la préservation et l'installation sur le domaine public ou dans les locaux communaux.

Cette année, rentrent dans les collections : « L'Arrêt du Roi de France, 1770 » pour la création de Versoix, une suite de gravures anciennes, la peinture « Family » d'Americo Brito, « Panorama de Versoix » (sept toiles réalisées par l'atelier Ecole & Quartier de L. Weber) et « Reflets sur la Versoix aux quatre saisons », photographies de F. Mottu pour la décoration la Crypte.

La restauration de la fresque « Vol au vents » de G. Poussin réalisée sur la façade de la salle communale Adrien-Lachenal s'effectue durant l'été. L'installation du tableau des Maires de Versoix au Boléro et celle de la sculpture « Éolie » de P. Siebold, offerte par la fille de l'artiste, devant l'embarcadère de la CGN complètent les travaux en ce domaine.



# Sécurité Municipale



## Fonctionnement du service

Le service assure une présence du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00. Tous les samedis un agent est présent de 7h00 à 15h00, assurant une présence à l'ouverture et la fermeture du marché; en dehors de cette mission, il est chargé de patrouiller et de verbaliser les contrevenants.

En période estivale, du mois d'avril au mois de septembre, les agents travaillent une fois par semaine jusqu'à 22h00 afin de garantir une présence sécuritaire en début de nuit. Lors de cette période, les contrôleurs du stationnement sont présents un dimanche sur deux de 11h00 à 15h00 pour lutter contre le stationnement illicite aux abords des aires de délasserment de la ville, plages, centre sportif, cabane des bûcherons etc.

Le service est également engagé lors des manifestations communales ou privées d'envergure nécessitant un concept de sécurité.

## Objectifs

Renforcer le travail d'îlotage en allant au contact de la population afin de lutter contre la petite délinquance et apporter avec rapidité une réponse par la résolution de problème.

Maintenir le bon voisinage par une présence accrue et

visible sur le terrain, en effectuant des patrouilles pédestres et motorisées, régulières, visant l'anticipation des situations perturbées ou à risques.

Lutter contre les infractions à la loi sur la circulation routière et au stationnement, afin d'être en adéquation avec la requalification de la route de Suisse ainsi que la mise en service du nouveau régime de stationnement.

## Effectif du service

Un nouveau contrôleur a été engagé, suite au départ d'une contrôleuse du stationnement. Il a débuté son service le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Ainsi, 25 personnes, parmi lesquelles figurent les patrouilleuses scolaires, composent le service. S'agissant des effectifs de policiers, ils se montent à 6 et deux contrôleurs du stationnement. Deux secrétaires à temps partiel sont chargées des tâches administratives.

Dans le cadre des programmes mis en place par le Service social, une stagiaire administrative a participé à la vie du poste durant 3 mois ainsi que 3 stagiaires dans le cadre de leurs études secondaires et 2 écoliers pour la journée des métiers.





*Des cours de prévention routière sont dispensés aux jeunes enfants de la crèche qui empruntent les chemins*

## Radars connectés, changement de régime de stationnement

En matière de nouvelle technologie, six radars connectés aux ordinateurs du poste de Police, ont été déployés sur la commune. Ils permettent d'afficher en temps réel l'intensité des flux routiers, de transmettre des informations sur la congestion du trafic et sont utilisés pour signaler les manifestations communales, les accidents, etc.

La mise en place du nouveau régime de stationnement, élaboré conjointement avec le service de l'urbanisme et du STVE, implique 3 zones macarons ainsi que des zones payantes. Quatre nouveaux horodateurs ont été installés (quais de Versoix, Place Louis-Simond, rue de l'industrie et avenue Adrien-Lachenal). Ceci afin de permettre aux commerces et entreprises de bénéficier d'un meilleur tournus concernant le stationnement, tout en permettant aux habitants munis d'un macaron, de stationner durablement dans leur quartier.

## Travail en réseau

Une collaboration étroite est mise en œuvre avec la gendarmerie, le corps des gardes-frontières, la police ferroviaire, afin de prévenir les délits en procédant à des contrôles d'identité et en menant préventivement des actions ponctuelles et intensives de surveillance.

Des contrôles en matière de circulation routière sont organisés conjointement avec le corps des gardes-frontières et la gendarmerie, afin de lutter contre les conducteurs en infraction.

Des actions PRÉDIRE (prévention, dissuasion et répression) sont mises en place aux abords des écoles, lors de chaque rentrée scolaire.

Les APM participent également à des réunions interservices, afin de mailler le territoire en matière de prévention et d'actions proactives.

## Actions de sensibilisation et encadrement des manifestations

Des cours de prévention routière pour illustrer les dangers de la route sont dispensés aux jeunes enfants de la crèche qui empruntent les chemins.

A l'école primaire, des informations de préventions sont dispensées dans les classes de 8P et sur demande des directrices des écoles. Accompagnées par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), des actions de prévention sont offertes aux jeunes sur les dangers du quotidien ainsi que ceux plus surnois des réseaux sociaux. Les nouvelles tendances ainsi que l'évolution des technologies de communication, obligent le service de la Police municipale à être vigilant afin de dispenser la prévention la plus juste possible.



Un encadrement est également apporté aux personnes réalisant des petits jobs proposés par le service des manifestations.

Le secrétariat de la Police municipale a encadré 160 jeunes de la commune lors de manifestations.

Cet ensemble permet de tisser des liens différents : une confiance au fil des années se crée et le mieux vivre ensemble se développe.

## Statistiques

Durant l'année 2017, la Police municipale de Versoix a procédé à 87 contrôles de circulation, dont 17 en collaboration avec la Police cantonale.

A cela s'ajoutent 95 contrôles d'identité en tous genres.

Des contacts ont été pris avec 146 commerçants de la ville de Versoix afin de mettre à jour les coordonnées des responsables, ceci dans le but de pouvoir joindre quelqu'un en cas de cambriolage ou problème nocturne.

La Police municipale a travaillé 48 samedis, permettant de répondre aux doléances des citoyens et veiller à la bonne marche du marché hebdomadaire, par exemple.

En plus de l'activité quotidienne comprenant des patrouilles préventives dans les zones urbaines et suburbaines, ainsi que des déplacements à pieds ou à vélo, les agents sont également intervenus dans les domaines suivants :

### Type d'intervention / Rapport

### Nombre

|   |    |
|---|----|
| Accident de la circulation (soutien à la Police Cantonale)                | 71 |
| Interventions en lien avec des chiens (errants ou autres)                 | 52 |
| Contrôles en lien avec des chantiers (stationnement)                      | 15 |
| Scooters volés (reprise Police Cantonale)                                 | 9  |
| Disparition d'enfant (remis à sa mère) et 1 personne désorientée (EMS)    | 8  |
| Interventions pour des petits incendies                                   | 7  |
| Intervention pour cambriolages ou vol en cours (appui Police Cantonale)   | 6  |
| Véhicules sans plaque   | 5  |
| Interventions pour un véhicule stationné sur terrain privé                | 4  |
| Mises en fourrière de véhicule  | 3  |
| Contravention pour mendicité  | 3  |
| Rapports de dénonciation transmis au S.C.A.V                              | 2  |
| Conflits (familiaux ou entre automobilistes)                              | 2  |
| PV d'audition manuscrit pour des affaires L.C.R (locaux Police Cantonale) | 2  |
| Rapport infractions Lois sur les étrangers                                | 1  |
| Saisie de stupéfiants (remise Police Cantonale)                           | 1  |
| Rapport de dénonciation Lois sur les procédés de réclame                  | 1  |
| Saisie d'arme – armes factices  | 1  |



Sans oublier la délivrance de 84 autorisations pour des banderoles ou procédés de réclame, 143 autorisations d'occupation du domaine public et 48 autorisations de manifestation.

Le secrétariat a délivré 72 autorisations parentales, enregistré 160 inscriptions de jeunes de la commune pour les manifestations, a établi 110 accords de principe pour l'occupation de la cabane de Bûcherons, répondu à 5'200 appels téléphoniques et accueilli 830 personnes au guichet, soit 3,7 personnes par jour ouvrable.

Les contrôleurs du stationnement ont pour mission de verbaliser les véhicules statiques en infraction ainsi que les véhicules en mouvement sur les terrains privés communaux ouverts au public.

Ils gèrent aussi le bon fonctionnement des 15 horodateurs implantés dans la commune et sont chargés d'effectuer les collectes et la production de documents comptables avant de transférer la recette à la banque.

Ils s'occupent également du positionnement et des relevés statistiques des anciens radars pédagogiques et appuient le STVE en matière de taille de haies.

Les contrôleurs sont enfin intégrés à la Police municipale lors de divers événements communaux, tels que les manifestations, l'assistance à la circulation, etc.

## Sécurité privée

La Mairie de Versoix mandate des sociétés privées (KS et SDS), sous la responsabilité opérationnelle de la Police municipale, pour la surveillance de l'ensemble des bâtiments communaux, ainsi que des lieux sensibles accessibles au public.

Le chef de poste, organise plusieurs fois par année des séances de coordination afin de cibler les lieux de surveillance et garantir la tranquillité publique.

Les patrouilles sont engagées, à pied ou à véhicule trois fois par semaine de 22h00 à 2h00 et le week-end de 21h30 à 3h30. Afin de renforcer la sécurité nocturne l'horaire de fin de semaine est étendu jusqu'à 5h30 du matin en période estivale.

Une attention particulière est portée sur les points sensibles (les gares, le centre-ville, les plages, le centre sportif, la cabane des bûcherons, les écoles, les zones fortement urbanisées, les parkings etc.)

## Patrouilles scolaires

16 patrouilles scolaires sont postées quatre fois par jour aux 7 passages situés à proximité des bâtiments scolaires et assurent la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, aux heures d'entrée et de sortie des classes.

## *Leur mission au quotidien est essentielle*

Pour ce faire, elles sont munies d'une palette, équipées de vêtements spéciaux fluorescents, ce qui permet aux enfants et aux automobilistes de les identifier facilement.

Leur mission au quotidien est essentielle. Elles protègent les écoliers des dangers de la circulation, surveillent leur comportement et contribuent à leur éducation routière. Leurs signes doivent obligatoirement être respectés par tous les usagers de la route.

Les patrouilleuses bénéficient de cours de formation continue pour valider leurs acquis et pour être en adéquation avec les comportements routiers. Dix d'entre elles ont ainsi participé au cours de l'année 2016 à une demi-journée de formation. Aucune dénonciation pour non-respect du signe halte, n'a été établie à l'encontre d'un usager de la route.

Passages pour piétons surveillés :

- Chemin de Pont-Céard
- Chemin de Montfleury
- Route des Fayards
- Route de Sauvigny, hauteur Bon-Séjour
- Route de Sauvigny, hauteur Ami-Argand
- Route de Saint-Loup
- Collège du Léman, ch. de Montfleury, rte de Sauvigny



# Sapeurs-pompiers volontaires



## Personnel

La compagnie accueille deux sapeurs et enregistre quatre démissions durant l'année 2017 .

Au 31 décembre, la compagnie était composée de 49 sapeurs, dont 4 femmes.

## Formation

- 6 exercices de section
- 1 exercice de compagnie
- 1 inspection
- 8 exercices pour les porteurs d'appareils respiratoires
- 8 exercices pour le groupe antichute
- 4 cours de cadres
- 5 cours pour les chauffeurs poids-lourds.

Tous les sapeurs de la compagnie ont suivi une formation adaptée aux nouvelles radios Polycom, acquises fin 2016.

La compagnie a été inspectée, au mois de mai par l'Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (OCPAM). Après une inspection administrative le 16 mai, l'inspecteur est venu contrôler les capacités opérationnelles sur un objectif, un ancien bâtiment de la papeterie en l'occurrence. Il en ressort que la

compagnie est très bien gérée et apte à l'engagement.

Au centre de formation de l'OCPAM, les sapeurs suivants ont effectué leurs 41 heures de formation de base :

- sapeur Ludovic Maye,
- sapeur Philippe Cibeira
- sapeur Moussa Diallo

Les cours suivants ont été suivis en 2017:

- Cours préparatoire théorique pour l'obtention du permis C1 : caporal Roduit
- Cours pour conducteurs de véhicules du service du feu : sapeur Ongbwa, sapeur Moussa, sapeur Brunetta, sapeur Clement
- Cours technique pour officiers : Capitaine Blanchard, 1<sup>er</sup> lieutenant Curvaia, 1<sup>er</sup> lieutenant Laboureur et lieutenant Folgar
- Cours cantonal Antichute : sapeur Kaepfel, sapeur Simonet, sapeur Zeqiraj et sapeur Notz
- Cours tronçonneuse sapeur Simonet, sapeur Zeqiraj, sapeur Notz et sapeur Maye
- 2 officiers se sont rendus à Balsthal pour un cours sur

*Un nouveau véhicule intercommunal a été acquis durant l'année*



l'utilisation des ventilateurs : Capitaine Blanchard et 1<sup>er</sup> lieutenant Curvaia.

Cela représente environ 1'600 heures de formation en interne durant l'année.

## Interventions

Le nombre d'interventions est resté stable par rapport à 2016 à 58 interventions.

2017 aura été l'année des incendies/fumée puisque cela représente le quart des interventions (22% pour incendie et 3% fumée). Suivent les inondations et les récupérations d'animaux avec 19%, les déblaiements de routes avec 17% et les divers avec 8%.

37 des 58 interventions sont le fait des sapeurs versoisens uniquement.

Toutes ces interventions représentent 526 heures sur l'année (contre 455 en 2016).

Le fait marquant de 2017 a été la tempête Zeus, au mois de mars. 17 sapeurs ont œuvrés pendant 96 heures pour déblayer les arbres tombés sur les hauts de Versoix

## Matériel

Divers matériels d'intervention ont été remplacés. Un ballon d'éclairage Sirocco a été acquis, le matériel de signalisation a été mis aux nouvelles normes et une porte

d'entraînement a été acquise, afin d'entraîner les sapeurs à l'ouverture de porte en cas d'incendie.

Pour mettre en œuvre une permanence avec les communes de Collex et de Genthod et dans le cadre de la convention du service de piquet intercommunal GCRDL, un nouveau véhicule intercommunal dédié, a été acheté durant l'année 2017. Ainsi 16 chefs d'intervention sont amenés à se relayer tout au long de l'année.



# Office de protection civile de Valavran



En 2017, l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) Valavran regroupe 7 communes.

L'organisation de protection (ORPC) Valavran est organisée en compagnie et compte 290 hommes répartis dans 2 compagnies. Les activités de l'ORPC se divisent en trois catégories distinctes :

- l'Instruction
- les Interventions en faveur de la collectivité
- Les Interventions en situation d'urgence

Les effectifs de milice sont organisés en 2 compagnies, dont une formation rapidement engageable (FORE), qui compte 13 sections d'appui, d'assistance, de commandement et d'aide à la conduite ainsi qu'une section Protection des Biens Culturels et un Etat-Major.

Nous devons compter avec 1190 jours de service répartis sur 20 cours de répétitions de 3 à 5 jours, précédés de rapports préparatoires et de cours de cadres.

Les interventions en faveur de la collectivité sont principalement axées sur des tâches liées au sport, aux animations culturelles et à l'appui à la police dans les manifestations de grande envergure.

L'ORPC Valavran intervient principalement pour le Derby des Bois à Versoix, pour le Don du Sang (3 fois par an) à Versoix.

A ceci s'ajoute un appui logistique aux manifestations suivantes :

- Au Tournoi de Pétanque de Versoix
- A la Journée de la Randonnée sur Versoix
- Au Gymkhana de Versoix

## Missions

Les principales missions de la protection civile dans le regroupement de Valavran sont :

**Assistance** : accueillir, encadrer et évacuer des personnes à mobilité réduite, assurer un hébergement à des personnes sinistrées.

**Protection de biens culturels** : prendre les mesures nécessaires pour protéger les biens culturels.

**Appui aux organisations partenaires** : effectuer des interventions de longue durée

**Aide à la conduite et à la logistique** : rechercher et gérer des renseignements et les transmissions





**Remise en état** : consolider et déblayer suite des dommages naturels

**Interventions au profit de la collectivité** : appuyer les collectivités lors d'événements particuliers (sportifs, culturels ou autres)

**Mise à disposition des moyens permettant la transmission de l'alarme à la population** : diffuser l'alarme lors de catastrophes.

## Engagement pour l'intérêt général

### **Don du Sang**

L'ORPC Valavran engage 8 personnes à 3 reprises durant l'année pour assister le CTS (centre de transfusion sanguine) et les Samaritains de Versoix, pour l'exploitation du centre provisoire du don de sang.

### **Le Derby des Bois**

L'ORPC Valavran se charge de la sécurisation télématique de l'évènement, avec une douzaine de participants qui se charge du relais radio sur l'ensemble du parcours et de la logistique pour le rapatriement de coureurs blessés.

### **Tournoi de Football de l'Ascension**

L'ORPC gère le trafic et l'acheminement des participants vers les différents parkings mis à disposition.

### **Championnats Genevois d'Athlétisme**

19 participants ont géré le trafic et les parkings aux abords du Centre Sportif de la Bécassière à Versoix pour un cumul de 38 jours de service.

### **Réalisation de travaux**

- Démontage de la passerelle en métal sur le Nant de Braille à Versoix, en vue de son remplacement au printemps 2018
- Démontage d'un cabanon sur la Place Bordier
- Nettoyage des rives du Nant de Crève-Cœur
- Remplacement des traverses en bois pour l'écoulement de l'eau dans le bois de la Foretaille à Pregny-Chambésy
- Nettoyage des rives de la Versoix entre le pont CFF et le pont de la route Suisse
- Nettoyage du talus vers la nouvelle déchetterie du quartier de la Pelotière à Versoix
- Nettoyage du Nant du Braille entre la route Suisse et la Bécassière à Versoix.

Nous avons encore réalisé quelques visites pour nos autorités, quelques travaux de moindre importance et surtout beaucoup de travaux dans notre poste de commandement de Valavran à Bellevue et notre dépôt des

Colombières à Versoix afin de faire évoluer notre structure et la préparer aux missions qui nous incombent.

### Logistique

L'ensemble du matériel de l'ORPC est rangé dans des remorques thématiques et des étagères structurées, ce qui permet de gagner de précieuses heures en cas d'interventions. Il suffit de charger, ou d'atteler la remorque et de partir sur le terrain.

Quatre bus pour le transport de la troupe (pour 35 places), un véhicule de commandement et de première intervention (5 places), un véhicule de piquet (5 places), un véhicule tout-terrain (8 places) et un camion-pont transport de choses (3 places). L'ensemble de notre parc véhicules est marqué au nom de l'ORPC Valavran.

### Jours de service

En 2017, 1735 jours de service ont été effectués au sein de l'ORPC Valavran, soit une augmentation de presque 45% par rapport à l'année précédente. Seuls 20 jours ont été effectués en situation d'urgence, 525 jours effectués en faveur de la collectivité (tiers) et 1190 jours en cours de répétitions pour l'instruction et les travaux d'utilité publique.



## Fondations communales

### **Fondation communale de Versoix-Samuel May**

Président du Conseil de Fondation: D. Ricci  
Conseiller administratif délégué: P. Malek-Asghar  
Membres nommés par le Conseil municipal:  
A. Angelo, D. Ricci, J-C. Rothlisberger, A. Susini  
Membres nommés par le Conseil administratif :  
M. Croubalian, R. Lacroix, F. Ricci

### **Fondation communale de Versoix pour la petite enfance (EVE)**

Présidente du Conseil de Fondation: L. Monnot-Crespi  
Directrice: F. Rességuier  
Conseillère administrative déléguée: O. Enhas  
Membres nommés par le Conseil municipal:  
L. Chaoui-Corpataux, V. Schmied, L. Monnot-Crespi,  
M. Zimmermann, J. Tchamkerten  
Membres nommés par le Conseil administratif:  
C. Miche, O. Pavillon, S. De Meris  
Représentante du personnel: L. Sicuranza

### **Fondation pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC)**

Président du Conseil de Fondation: G. Chappatte  
Conseiller administratif délégué: P. Malek-Asghar  
Membres nommés par le Conseil municipal:  
B. Balland, G. Chappatte, C. Varonier, H. Enhas, J. Jaussi  
Membre nommé par le Conseil administratif: C. Pisani

### **Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix**

Président du Conseil de Fondation: S. Pellaton  
Conseillère administrative déléguée: O. Enhas  
Membres nommés par le Conseil municipal: A. Angelo, M. de Terwan-  
gne, A. Riat, G. Kokot, M-J. Sauter  
Membres nommés par le Conseil administratif: S. Pellaton, C. Ricci,  
M-L. Rageth, G. Seramondi, J-C. Rothlisberger

Membres au 31 décembre 2017



# Bilan

| Bilan (KCHF) |   | 31.12.16       | 31.12.17       |
|--------------|---|----------------|----------------|
| <b>1</b>     | <b>ACTIF</b>                                  | <b>146'956</b> | <b>132'261</b> |
|              |   |                | -              |
| <b>10</b>    | <b>DISPONIBILITES</b>                         | <b>5'885</b>   | <b>7'546</b>   |
| 100          | Caisses                                       | 17             | 19             |
| 101          | Chèques postaux                               | 2'763          | 1'821          |
| 102          | Banques                                       | 2'176          | 619            |
| 103          | Etat de Genève                                | 929            | 5'087          |
| <b>11</b>    | <b>AVOIRS</b>                                 | <b>23'419</b>  | <b>18'892</b>  |
| 111          | Comptes courants                              | 7'229          | 1'477          |
| 112          | Impôts à encaisser                            | 15'313         | 16'281         |
| 114          | Subventions collectivités publ.               | 189            | 125            |
| 115          | Autres débiteurs                              | 687            | 1'003          |
| 119          | Autres créances                               | -              | 5              |
| <b>12</b>    | <b>PLACEMENTS</b>                             | <b>47'666</b>  | <b>48'901</b>  |
| 123          | Immeubles et terrains PF                      | 47'666         | 48'901         |
| <b>13</b>    | <b>ACTIFS TRANSITOIRES</b>                    | <b>776</b>     | <b>5'170</b>   |
| 139          | Autres comptes transitoires                   | 776            | 5'170          |
| <b>14</b>    | <b>INVESTISSEMENTS</b>                        | <b>61'559</b>  | <b>43'771</b>  |
| 140          | Terrains non bâtis                            | 1'138          | 2'436          |
| 141          | Ouvrages en génie civil                       | 14'193         | 8'780          |
| 143          | Terrains bâtis                                | 35'395         | 21'739         |
| 146          | Mobilier, machines, véhicules                 | 2'525          | 2'461          |
| 147          | Marchandises et approvisionnements            | 30             | 22             |
| 149          | Autres biens                                  | 8'278          | 8'333          |
| <b>15</b>    | <b>PRETS &amp; PARTICIPATIONS PERMANENTES</b> | <b>7'616</b>   | <b>7'499</b>   |
| 153          | Propres établissements                        | 4'955          | 4'838          |
| 154          | Sociétés d'économie mixte                     | 2'661          | 2'661          |
| <b>16</b>    | <b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS</b>          | <b>36</b>      | <b>481</b>     |
| 162          | Communes                                      | -              | 473            |
| 165          | Suventions d'inv. Inst. privées               | 36             | 9              |

|           |   |                |                |
|-----------|---|----------------|----------------|
| <b>2</b>  | <b>PASSIF</b>                             | <b>146'956</b> | <b>132'261</b> |
| <b>20</b> | <b>ENGAGEMENTS COURANTS</b>               | <b>2'262</b>   | <b>5'120</b>   |
| 200       | Créanciers                                | 2'148          | 5'055          |
| 201       | Dépôts                                    | 7              | 4              |
| 206       | Comptes courants                          | 107            | 44             |
| 209       | Autres engagements                        | -              | 16             |
| <b>22</b> | <b>DETTES A MOYEN ET LONG TERME</b>       | <b>42'500</b>  | <b>44'500</b>  |
| 221       | Reconnaisances de dettes                  | 42'500         | 44'500         |
| <b>23</b> | <b>ENGAGEMENTS ENV. ENTITES PARTICU.</b>  | <b>107</b>     | <b>216</b>     |
| 233       | Fonds et fondations                       | 107            | 216            |
| <b>24</b> | <b>PROVISIONS</b>                         | <b>26'778</b>  | <b>8'330</b>   |
| 240       | Provision - Cpte de fonctionnement        | 26'778         | 8'330          |
| <b>25</b> | <b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>               | <b>290</b>     | <b>971</b>     |
| 250       | Intérêts                                  | 194            | 179            |
| 259       | Autres comptes transitoires               | 96             | 792            |
| <b>28</b> | <b>ENGAGEM. ENVERS FINANCEMENTS SPEC.</b> | <b>5'106</b>   | <b>2'923</b>   |
| 280       | Taxes d'équipement                        | 2'720          | 613            |
| 282       | Taxes d'écoulement                        | 158            | 87             |
| 283       | Contr. rempl. contr. abris publ.          | 782            | 776            |
| 288       | Immeubles locatifs                        | 1'446          | 1'446          |
| <b>29</b> | <b>FORTUNE NETTE</b>                      | <b>69'912</b>  | <b>70'201</b>  |
| 290       | Fortune                                   | 69'912         | 69'912         |
| 291       | RESULTAT DE FONCTIONNEMENT                | -              | 289            |

# Fonctionnement

| COMPTE DE FONCTIONNEMENT (KCHF) |                                    | Comptes<br>2016 | Budget<br>2017 | Comptes<br>2017 |
|---------------------------------|------------------------------------|-----------------|----------------|-----------------|
| <b>0</b>                        | <b>ADMINISTRATION GENERALE</b>     |                 |                |                 |
|                                 | <b>CHARGES</b>                     | <b>6'544</b>    | <b>6'370</b>   | <b>14'897</b>   |
| 30                              | CHARGES DE PERSONNEL               | 3'556           | 3'552          | 3'603           |
| 31                              | BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES    | 1'937           | 1'757          | 1'855           |
| 33                              | AMORTISSEMENTS                     | 739             | 730            | 9'111           |
| 35                              | DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES  | 290             | 307            | 306             |
| 36                              | SUBVENTIONS ACCORDEES              | 23              | 24             | 23              |
|                                 | <b>REVENUS</b>                     | <b>1'443</b>    | <b>1'194</b>   | <b>1'523</b>    |
| 42                              | REVENUS DES BIENS                  | 805             | 706            | 798             |
| 43                              | REVENUS DIVERS                     | 296             | 184            | 430             |
| 46                              | SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS         | -               | -              | 8               |
| 49                              | IMPUTATIONS INTERNES               | 342             | 303            | 287             |
| <b>1</b>                        | <b>SECURITE PUBLIQUE</b>           |                 |                |                 |
|                                 | <b>CHARGES</b>                     | <b>3'061</b>    | <b>3'144</b>   | <b>3'999</b>    |
| 30                              | CHARGES DE PERSONNEL               | 1'588           | 1'621          | 1'690           |
| 31                              | BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES    | 729             | 727            | 712             |
| 33                              | AMORTISSEMENTS                     | 150             | 163            | 966             |
| 35                              | DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES  | 594             | 633            | 631             |
| 36                              | SUBVENTIONS ACCORDEES              | -               | -              | 1               |
|                                 | <b>REVENUS</b>                     | <b>945</b>      | <b>948</b>     | <b>970</b>      |
| 42                              | REVENUS DES BIENS                  | 214             | 213            | 240             |
| 43                              | REVENUS DIVERS                     | 310             | 332            | 327             |
| 44                              | RECETTES & CONTR. SANS AFFECTATION | 121             | 117            | 123             |
| 45                              | DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES    | 295             | 286            | 281             |
| 46                              | SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS         | 5               | -              | -               |
| <b>2</b>                        | <b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>   |                 |                |                 |
|                                 | <b>CHARGES</b>                     | <b>3'540</b>    | <b>3'506</b>   | <b>3'475</b>    |
| 30                              | CHARGES DE PERSONNEL               | 1'408           | 1'396          | 1'380           |
| 31                              | BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES    | 737             | 720            | 706             |
| 33                              | AMORTISSEMENTS                     | 1'394           | 1'387          | 1'386           |
| 36                              | SUBVENTIONS ACCORDEES              | 2               | 2              | 2               |
|                                 | <b>REVENUS</b>                     | <b>47</b>       | <b>18</b>      | <b>19</b>       |
| 42                              | REVENUS DES BIENS                  | 7               | 8              | 10              |
| 45                              | DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES    | 10              | 10             | 10              |
| 46                              | SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS         | 30              | -              | -               |

|          |                                    |              |              |              |
|----------|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>3</b> | <b>CULTURE ET LOISIRS</b>          |              |              |              |
|          | <b>CHARGES</b>                     | <b>6'322</b> | <b>6'455</b> | <b>7'606</b> |
| 30       | CHARGES DE PERSONNEL               | 3'562        | 3'621        | 3'806        |
| 31       | BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES    | 1'501        | 1'778        | 1'665        |
| 33       | AMORTISSEMENTS                     | 609          | 630          | 1'703        |
| 36       | SUBVENTIONS ACCORDEES              | 649          | 427          | 432          |
|          | <b>REVENUS</b>                     | <b>476</b>   | <b>565</b>   | <b>498</b>   |
| 42       | REVENUS DES BIENS                  | 81           | 78           | 81           |
| 43       | REVENUS DIVERS                     | 393          | 467          | 413          |
| 46       | SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS         | 2            | 20           | 4            |
| <b>5</b> | <b>PREVOYANCE SOCIALE</b>          |              |              |              |
|          | <b>CHARGES</b>                     | <b>7'712</b> | <b>8'116</b> | <b>8'023</b> |
| 30       | CHARGES DE PERSONNEL               | 1'056        | 1'136        | 1'093        |
| 31       | BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES    | 877          | 946          | 1'047        |
| 33       | AMORTISSEMENTS                     | 435          | 446          | 449          |
| 34       | CONTRIBUTIONS AUTRES COLLECTIVITES | -            | 25           | 56           |
| 35       | DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES  | 1'165        | 1'312        | 1'309        |
| 36       | SUBVENTIONS ACCORDEES              | 4'179        | 4'250        | 4'069        |
|          | <b>REVENUS</b>                     | <b>803</b>   | <b>940</b>   | <b>971</b>   |
| 42       | REVENUS DES BIENS                  | 67           | 63           | 70           |
| 43       | REVENUS DIVERS                     | 435          | 487          | 522          |
| 44       | RECETTES & CONTR. SANS AFFECTATION | -            | 132          | 132          |
| 45       | DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES    | 220          | 169          | 176          |
| 46       | SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS         | 80           | 89           | 71           |

## Fonctionnement

### 6 TRAFIC

| <b>CHARGES</b> |                                   | <b>4'094</b> | <b>4'231</b> | <b>9'364</b> |
|----------------|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| 30             | CHARGES DE PERSONNEL              | 1'827        | 1'775        | 1'949        |
| 31             | BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES   | 815          | 884          | 853          |
| 33             | AMORTISSEMENTS                    | 845          | 966          | 5'845        |
| 35             | DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES | 30           | 29           | 30           |
| 36             | SUBVENTIONS ACCORDEES             | 578          | 578          | 686          |
| <b>REVENUS</b> |                                   | <b>209</b>   | <b>201</b>   | <b>209</b>   |
| 42             | REVENUS DES BIENS                 | 4            | 6            | 6            |
| 43             | REVENUS DIVERS                    | 205          | 195          | 203          |

### 7 PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT

| <b>CHARGES</b> |                                    | <b>3'243</b> | <b>3'548</b> | <b>7'983</b> |
|----------------|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| 30             | CHARGES DE PERSONNEL               | 356          | 402          | 401          |
| 31             | BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES    | 1'015        | 1'123        | 1'046        |
| 33             | AMORTISSEMENTS                     | 784          | 863          | 5'477        |
| 35             | DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES  | 1'088        | 1'159        | 1'059        |
| <b>REVENUS</b> |                                    | <b>279</b>   | <b>187</b>   | <b>261</b>   |
| 43             | REVENUS DIVERS                     | 198          | 113          | 157          |
| 44             | RECETTES & CONTR. SANS AFFECTATION | 6            | 5            | 8            |
| 45             | DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES    | 73           | 70           | 95           |
| 46             | SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS         | 2            | -            | -            |

### 9 FINANCES ET IMPOTS

| <b>CHARGES</b> |                                    | <b>3'405</b>  | <b>3'269</b>  | <b>-15'329</b> |
|----------------|------------------------------------|---------------|---------------|----------------|
| 30             | CHARGES DE PERSONNEL               | 16            | 17            | 16             |
| 31             | BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES    | 159           | 239           | 233            |
| 32             | INTERETS PASSIFS                   | 638           | 601           | 617            |
| 33             | AMORTISSEMENTS                     | 539           | 630           | -18'289        |
| 34             | CONTRIBUTIONS AUTRES COLLECTIVITES | 573           | 532           | 673            |
| 35             | DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES  | 1'137         | 947           | 1'132          |
| 36             | SUBVENTIONS ACCORDEES              | 1             | 1             | 1              |
| 39             | IMPUTATIONS INTERNES               | 342           | 303           | 287            |
| <b>REVENUS</b> |                                    | <b>34'838</b> | <b>34'588</b> | <b>35'856</b>  |
| 40             | IMPOTS                             | 32'285        | 31'639        | 32'788         |
| 42             | REVENUS DES BIENS                  | 1'129         | 1'313         | 1'407          |
| 43             | REVENUS DIVERS                     | 52            | 108           | 112            |
| 44             | RECETTES & CONTR. SANS AFFECTATION | 1'372         | 1'528         | 1'528          |
| 45             | DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES    | -             | -             | -              |
| 46             | SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS         | -             | -             | 22             |

#### TOTAL GENERAL

|                         |               |          |             |
|-------------------------|---------------|----------|-------------|
| TOTAL CHARGES           | 37'920        | 38'640   | 40'018      |
| TOTAL REVENUS           | 39'040        | 38'640   | 40'307      |
| <b>EXCEDENT / PERTE</b> | <b>-1'120</b> | <b>-</b> | <b>-289</b> |

## Investissements

| <b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS (KCHF)</b> |                                  | <b>Compte<br/>2016</b> | <b>Compte<br/>2017</b> |
|--|----------------------------------|------------------------|------------------------|
| <b>0</b>                                 | <b>ADMINISTRATION GENERALE</b>   |                        |                        |
|  | <b>DEPENSES</b>                  | <b>1'262</b>           | <b>1'959</b>           |
| 50                                       | INVESTISSEMENTS PROPRES          | 1'262                  | 1'486                  |
| 56                                       | SUBVENTIONS ACCORDEES            | -                      | 473                    |
|  | <b>RECETTES</b>                  | <b>6</b>               | <b>-</b>               |
| 66                                       | SUBVENTIONS ACQUISES             | 6                      | -                      |
| <b>1</b>                                 | <b>SECURITE PUBLIQUE</b>         |                        |                        |
|  | <b>DEPENSES</b>                  | <b>1'299</b>           | <b>130</b>             |
| 50                                       | INVESTISSEMENTS PROPRES          | 1'299                  | 130                    |
|  | <b>RECETTES</b>                  | <b>14</b>              | <b>8</b>               |
| 66                                       | SUBVENTIONS ACQUISES             | 14                     | 8                      |
| <b>2</b>                                 | <b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b> |                        |                        |
|  | <b>DEPENSES</b>                  | <b>197</b>             | <b>137</b>             |
| 50                                       | INVESTISSEMENTS PROPRES          | 197                    | 137                    |
|  | <b>RECETTES</b>                  | <b>-</b>               | <b>1</b>               |
| 66                                       | SUBVENTIONS ACQUISES             | -                      | 1                      |
| <b>3</b>                                 | <b>CULTURE ET LOISIRS</b>        |                        |                        |
|  | <b>DEPENSES</b>                  | <b>1'165</b>           | <b>1'640</b>           |
| 50                                       | INVESTISSEMENTS PROPRES          | 1'165                  | 1'632                  |
| 56                                       | SUBVENTIONS ACCORDEES            | -                      | 8                      |
|  | <b>RECETTES</b>                  | <b>49</b>              | <b>-</b>               |
| 66                                       | SUBVENTIONS ACQUISES             | 49                     | -                      |

|          |   |               |              |
|----------|---|---------------|--------------|
| <b>5</b> | <b>PREVOYANCE SOCIALE</b>                 |               |              |
|          | <b>DEPENSES</b>                           | <b>37</b>     | <b>22</b>    |
| 50       | INVESTISSEMENTS PROPRES                   | 37            | 22           |
| <b>6</b> | <b>TRAFIC</b>                             |               |              |
|          | <b>DEPENSES</b>                           | <b>4'323</b>  | <b>2'517</b> |
| 50       | INVESTISSEMENTS PROPRES                   | 4'323         | 2'517        |
|          | <b>RECETTES</b>                           | <b>812</b>    | <b>58</b>    |
| 61       | CONTRIBUTIONS DE TIERS                    | 812           | 56           |
| 63       | FACTURATION A DES TIERS                   | -             | 2            |
| <b>7</b> | <b>PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT</b> |               |              |
|          | <b>DEPENSES</b>                           | <b>3'330</b>  | <b>1'233</b> |
| 50       | INVESTISSEMENTS PROPRES                   | 3'330         | 1'233        |
|          | <b>RECETTES</b>                           | <b>105</b>    | <b>104</b>   |
| 61       | CONTRIBUTIONS DE TIERS                    | 39            | 54           |
| 63       | FACTURATION A DES TIERS                   | 66            | -            |
| 66       | SUBVENTIONS ACQUISES                      | -             | 50           |
|          | <b>TOTAL GENERAL</b>                      |               |              |
|          | <b>TOTAL DEPENSES</b>                     | <b>11'614</b> | <b>7'638</b> |
|          | <b>TOTAL RECETTES</b>                     | <b>987</b>    | <b>172</b>   |
|          | <b>INVESTISSEMENTS NETS</b>               | <b>10'627</b> | <b>7'466</b> |





## IMPRESSUM

Editeur:

Commune de Versoix

Impression :

Imprimerie de Versoix

Juillet 2018





Ville de  
**Versoix**

# Rapport administratif

et compte rendu  
financier de l'exercice  
2017